

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## CALACS COUP DE COEUR



**2017-2018**



## TABLE DES MATIÈRES

Mot de l'équipe	1
La collective et l'équipe de travail	4
Présentation du CALACS	5
Vie associative et démocratique	8
Gestion interne	9
Projets	32
Volet aide directe	37
Statistiques des demandes d'aide	60
Volet prévention, formation et promotion	67
Volet représentation	79
Concertation, partenariat et lutte	91
Bailleurs de fonds	93
En conclusion	94
Annexes	95



## Mot de l'équipe

*Sans aucun doute, nous pouvons affirmer que l'année 2017 aura été marquante à tous les points de vue pour les CALACS, ainsi que pour l'ensemble des victimes d'agression à caractère sexuel.*

*Le mouvement #moiaussi qui a pris naissance au Québec (inspiré du mouvement américain #metoo) aura permis à de nombreuses victimes de briser le silence, de dénoncer publiquement des crimes ayant été gardés sous silence ou tolérés par la société pendant trop longtemps.*

*Ce mouvement d'envergure aura servi à bien des niveaux et nous souhaitons qu'il se poursuivre à long terme. L'impact au CALACS s'est fait sentir dans l'ensemble de nos volets : surtout par une augmentation importante des demandes d'aide et de sensibilisation. Heureusement, suite aux annonces gouvernementales nous avons pu bénéficier d'un fond d'urgence et d'un montant supplémentaire de subvention pour les trois prochaines années.*

*L'ensemble de l'équipe a donc travaillé très fort cette année pour répondre le plus rapidement possible aux nombreuses demandes. Craintives de ne pas pouvoir suivre le courant à certains moments, nous sommes malgré tout demeurées confiantes et encouragées par ce mouvement social d'envergure, empreint du courage débordant des femmes à se remettre debout suite à une agression sexuelle. L'énergie et l'enthousiasme de Johanne, nouvellement arrivée dans l'équipe du CALACS en janvier dernier a aussi largement contribué à nous aider à maintenir une cadence dans cette année folle que nous avons connu cette année.*



*Nous sommes fières du travail accompli et confiantes pour l'avenir. Nous ne sommes plus seules à lutter.*

*Sur ce, bonne lecture!*

*L'équipe et la collective du CALACS Coup de Cœur*



## MOUVEMENT # MOI AUSSI

Le 15 octobre 2017, Alyssa Milano, actrice américaine, invite toutes les femmes ayant été victimes de violences sexuelles à témoigner sur Twitter en utilisant le mot-clic : #MeToo (#MoiAussi). En moins de 24 heures, #MeToo (#MoiAussi) a été retweeté presque un demi-million de fois, selon Twitter. La multiplication des témoignages produit une prise de conscience planétaire des violences sexuelles faites envers les femmes. Mais ce qu'il faut savoir, c'est que cette initiative "hashtag" a été inspirée du projet *Me too Movement* créé dix ans auparavant par l'activiste afro-américaine, Tarana Burke.

C'était en 1996, qu'une petite fille âgée de 13 ans se tourne vers elle et se confie sur les agressions sexuelles dont elle est victime de la part de son beau-père. A l'époque, Tarana Burke est éducatrice, et malheureusement elle n'arrivera pas à supporter ce témoignage. Elle finira par couper la parole à la fillette en lui disant d'aller en parler à quelqu'un d'autre. Également victime de violences sexuelles dans sa jeunesse, Tarana s'en voudra pendant très longtemps de ne pas être arrivée à lui dire "moi aussi". En 2006, elle fonde **Just Be Inc.** qui éduque les jeunes femmes issues des minorités sur les problématiques de santé et de bien-être. Un an plus tard, elle lance le «[Me Too Movement](#)» dont l'objectif est de rassembler les personnes victimes de violences sexuelles, notamment les femmes racisées et de leur donner l'espace afin qu'elles partagent leurs voix. Burke se définit comme une «*survivante*» d'une agression sexuelle. #MeToo prône la solidarité entre survivantes fondée sur l'écoute bienveillante permettant aux femmes de transcender le statut de victime, de résister aux oppressions, de reprendre le pouvoir de s'accepter et d'agir.



Le mouvement #MoiAussi a aussi fait écho au Québec. On le constate, entre autre par les dénonciations massives contre l'ex-magnat de l'humour, Gilbert Rozon et l'animateur et producteur, Eric Salvail. Dans la foulée de ce mouvement, la solidarité a amené des victimes à briser le silence et de faire des appels à l'aide. Suite à cette vague de dénonciation, le RQCALACS (Regroupement québécois des centre d'aide et de luttes contre les agressions à

caractère sexuel) a exigé de l'aide à la classe politique, mentionnant que les demandes d'aide dans les centres à travers le Québec ont triplé en moins de dix jours. En quoi, les ministres David et Charlebois ont répondu en débloquant 1 million en fond d'urgence pour soutenir les centres à répondre efficacement aux appels d'aide. Le fonds d'urgence a été distribué parmi 47 ressources, dont les membres du RQCALACS (Annexe).

Avec la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* rendue publique il y a deux ans, le gouvernement du Québec a tenu à rassembler les acteurs œuvrant auprès des victimes d'agressions sexuelles afin de respecter l'une de leur stratégie qui vise à améliorer les services et l'aide qui leur sont destinés. Un forum sur les agressions et le harcèlement sexuel a donc eu lieu le 14 décembre dernier. Ce forum a permis de réfléchir sur la vague de dénonciation et les actions additionnelles à privilégiées pour contrer les agressions à caractère sexuel. D'ailleurs, lors du discours d'ouverture de ce forum, le premier ministre, Philippe Couillard a annoncé un investissement de 25 millions supplémentaires dans la prévention d'agressions à caractère sexuelle (Annexe).

Cela dit, avec l'affaire Weinstein, Rozon, Salvail, pour ne nommer que ceux-là, la toile est inondée de dénonciations et de solidarité envers les victimes. Nous sommes témoins d'un changement social, un nouveau regard et des limites claires sur les agressions à caractère sexuel. Un espace est devenu accessible pour ces survivants et survivantes d'agression sexuelle afin de partager leurs voix. En janvier dernier, deux jeunes féministes, Léa Clermont-Dion et Aurélie Lanctôt ont lancé un nouveau mouvement afin de faire suite au #MoiAussi et il s'intitule *Et maintenant*. *Et maintenant* est une déclaration commune, pour les hommes et les femmes, un "nous" autour de la nécessité de créer un nouvel équilibre social où hommes et femmes peuvent vivre ensemble en se respectant et en étant égaux. L'égalité entre les hommes et les femmes, une égalité sans violence, c'est ce que le Québec revendique.

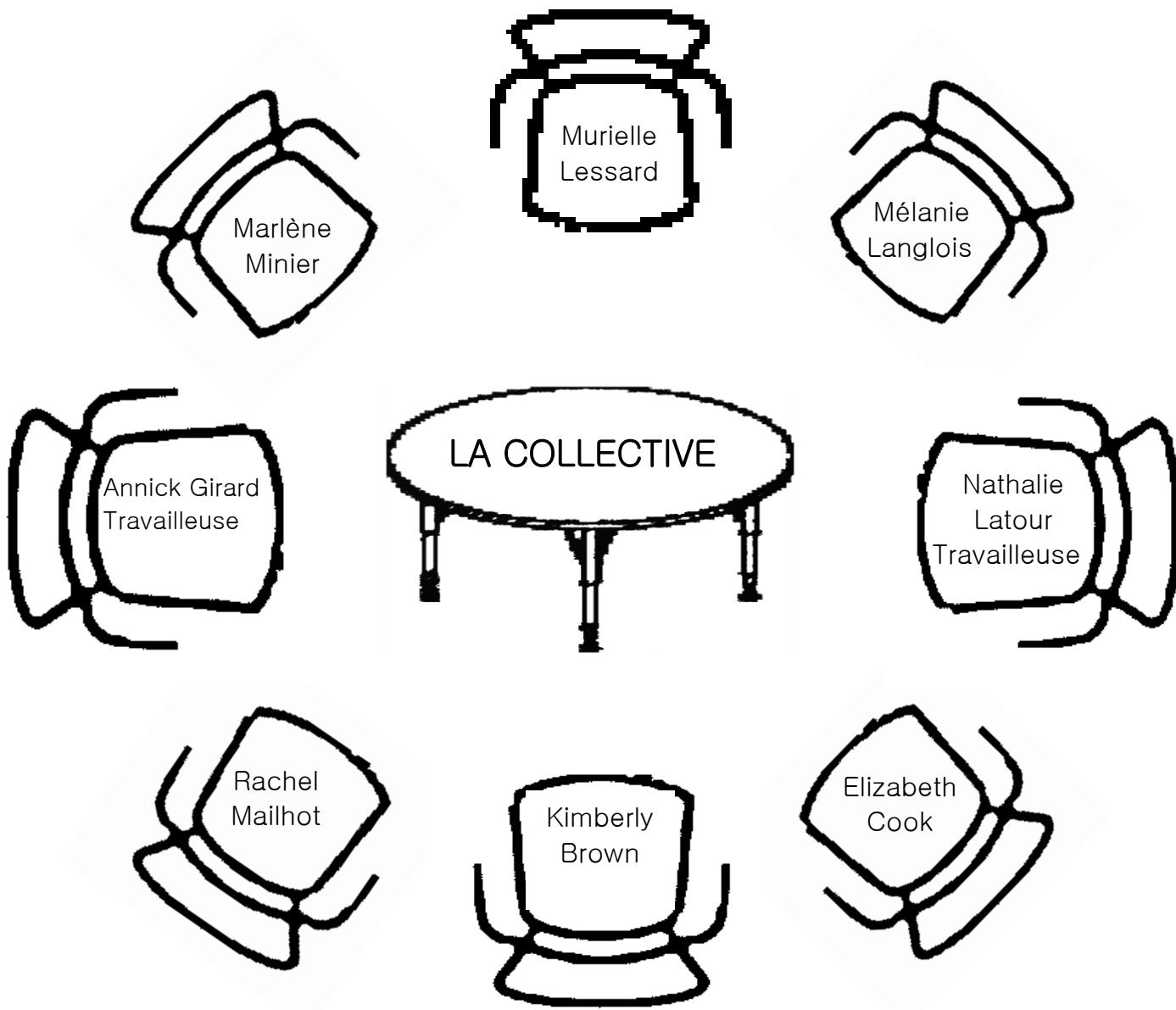
---

*Secrétariat à la condition féminine, 2016, "Stratégie gouvernemental pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016/2021",*

[http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Brochure\\_Violences\\_Sexuelles.pdf](http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Brochure_Violences_Sexuelles.pdf).



**ADMINISTRATRICES DE LA COLLECTIVE 2017-2018**



**TRAVAILLEUSES**

**Nathalie Latour** : Travailleuse permanente

**Annick Girard** : Travailleuse permanente

**Delphine Huard** : Travailleuse permanente

**Paméla Carrier** : Travailleuse permanente

**Johanne Chevalier** : Contractuelle (Janvier à mars 2018)

### **UN PEU D'HISTOIRE...**

C'est en 1975 que le premier Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel a été implanté à Montréal. Peu de temps après, plusieurs organismes ont été mis sur pied un peu partout au Québec et en 1979, le Regroupement québécois des CALACS s'est formé. C'est ensuite en 1986 que s'est établi le premier Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel dans la région. En fait, c'était le CALACS Laurentides-Lanaudière qui avait pour mission de couvrir l'ensemble des deux régions administratives pour plus de 33 517 km<sup>2</sup> et 849 861 personnes comme population. Rapidement, les intervenantes ont constaté que peu de services pouvaient être réellement offerts à la population de Lanaudière et il devenait urgent de doter la région d'un CALACS autonome. C'est donc en 1994 que le CALACS de Lanaudière a été mis sur pied pour toute la région. En 2001, un deuxième CALACS a vu le jour sur le territoire lanaudois qui fut alors scindé en deux : le CALACS Coup de Cœur, situé à Joliette desservant les MRC du nord de Lanaudière (Joliette, Matawinie, d'Autray et le nord de Montcalm) et le CALACS La Chrysalide, situé à Terrebonne, desservant les MRC du sud de Lanaudière (des Moulins, l'Assomption et le sud de Montcalm). Considérant l'étendue du territoire à couvrir au nord de Lanaudière (115 939 km<sup>2</sup>), nous sommes constamment à la recherche de solutions novatrices pour rendre nos services plus accessibles aux adolescentes et aux femmes qui en ont besoin.

### **MISSION DU CALACS COUP DE CŒUR**

Le CALACS Coup de Cœur, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, est un organisme communautaire sans but lucratif, membre du Regroupement québécois des CALACS. La mission du CALACS Coup de Cœur est la suivante :

- ◆ Aider et supporter les femmes et les adolescentes de 12 ans et plus, ayant vécu une ou plusieurs agressions à caractère sexuel;
- ◆ Sensibiliser la population à la problématique des agressions à caractère sexuel et l'informer des mesures préventives;
- ◆ Favoriser les discussions et la communication avec tout organisme ou gouvernement local, provincial ou fédéral, afin de promouvoir les intérêts des femmes agressées sexuellement;
- ◆ Participer à toutes autres activités touchant les problématiques des femmes ainsi qu'à la promotion de rapports égalitaires entre hommes et femmes.

## **PHILOSOPHIE DU CALACS**

L'intervention féministe est l'approche utilisée au sein de notre CALACS afin de mettre en pratique l'analyse féministe à travers la relation d'aide individuelle et de groupe. Les buts poursuivis par l'intervention sont essentiellement d'aider les femmes agressées sexuellement à identifier leurs besoins, réaliser leurs objectifs personnels et sociaux, trouver des moyens concrets afin de soulager leurs souffrances, surmonter les conséquences des agressions qu'elles ont subies, se sentir mieux avec elles-mêmes, avec les autres et en société et reprendre du pouvoir sur leur vie (Vandal, 1997 a)<sup>1</sup>. Cette philosophie imprègne donc nos pratiques et nos interventions. Nous définissons l'agression à caractère sexuel comme un acte de domination, d'humiliation, d'abus de pouvoir et de violence, principalement commis envers les femmes et les enfants. Agresser sexuellement c'est imposer des attitudes, des paroles, des gestes à connotation sexuelle contre la volonté de la personne, et ce, en utilisant l'intimidation, la menace, le chantage, la manipulation et la violence verbale, physique, psychologique ou économique. L'agression à caractère sexuel peut prendre différentes formes : l'agression sexuelle, l'agression sexuelle collective, l'inceste, les attouchements, le harcèlement sexuel, le voyeurisme, l'exploitation sexuelle, l'exhibitionnisme et le frotteurisme en sont toutes des formes.

## **FONCTIONNEMENT DU CALACS**

Par conviction politique et souci de cohérence, nous avons choisi d'adopter un mode de gestion et de fonctionnement en collective, compatible avec les valeurs du féminisme, valeurs qui sous-tendent notre analyse des agressions sexuelles. Ce mode de fonctionnement vise à éliminer les inégalités et les déséquilibres engendrés par les structures patriarcales et hiérarchiques de la société. Comme moteur de gestion et de fonctionnement, le fonctionnement en collective constitue un moyen privilégié pour inventer des façons de faire mieux adaptées à ce que nous sommes et à ce que nous voulons comme société. Il repose sur un choix que nous faisons en vue d'arriver à une plus grande démocratie, c'est-à-dire au respect des voix de toutes les femmes qui gravitent dans notre centre. Comme les jeunes filles et les femmes qui ont vécu une agression à caractère sexuel demeurent au cœur de nos préoccupations et de notre mission, nous encourageons l'implication des femmes ayant bénéficié des services du CALACS en tant qu'administratrices du centre. Par contre, le fait d'avoir vécu une forme

---

<sup>1</sup> Extrait tiré de la Base d'unité du Regroupement québécois des CALACS, mai 2001.

d'agression sexuelle n'est pas un prérequis pour devenir membre active et administratrice. Toutes femmes démontrant un intérêt marqué pour la problématique et qui adhèrent aux orientations et aux objectifs du centre peuvent s'impliquer et devenir membres et/ou administratrices du CALACS.

### **LES SERVICES OFFERTS**

La mission des CALACS s'inscrit à 3 niveaux et chaque volet d'activités est aussi essentiel que les autres. Idéalement, nous aimerais que chacun de ces volets occupe un tiers de l'espace de travail.

Nous constatons, comme à chaque année, que le volet de l'aide directe qui regroupe différents services que nous offrons aux femmes et aux adolescentes victimes et à l'entourage occupe beaucoup de notre temps.

Pour nous, les agressions sexuelles ne cesseront que si un travail de prévention, d'éducation et de sensibilisation est effectué auprès de la population en général. En ce sens, il est donc primordial d'offrir de telles activités qui visent à éliminer les conditions sociales qui favorisent l'émergence et la perpétration des agressions à caractère sexuel commises envers les femmes et les adolescentes.

Comme moteur de changement politique et social, la lutte figure elle aussi au menu quotidien de notre centre. Nos pratiques de lutte reposent sur une analyse féministe des agressions sexuelles en s'attaquant ainsi aux facteurs sociaux qui valident et perpétuent la violence sexuelle. Les CALACS, dont le CALACS Coup de Cœur, ont été créés par et pour les femmes et existent toujours grâce à leur volonté de faire changer les choses.

**LES SERVICES OFFERTS EN LIEN AVEC LES TROIS VOLETS D'ACTIVITÉS SONT LES SUIVANTS**

VOLET AIDE DIRECTE	VOLET SENSIBILISATION	VOLET REPRÉSENTATION ET LUTTE
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Écoute téléphonique et références</li> <li>◆ Premières rencontres</li> <li>◆ Suivis individuels pour adolescentes et pour femmes</li> <li>◆ Rencontres d'information</li> <li>◆ Groupe de cheminement pour femmes adultes</li> <li>◆ Cafés-rencontres</li> <li>◆ Accompagnement médico-légal et de défense de droits</li> <li>◆ Soutien à l'entourage (famille et conjoint/e)</li> <li>◆ Groupe « <i>Se réapproprier sa sexualité</i> »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Ateliers de sensibilisation et de prévention</li> <li>◆ Continuité du projet « <i>Je ne suis pas juste ¼ (un corps), je suis entière!</i> », sans financement supplémentaire</li> <li>◆ Conférences et kiosques d'informations</li> <li>◆ Formations aux intervenants</li> <li>◆ Cours d'autodéfense</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Représentations de l'organisme à différentes instances locales, régionales et provinciales</li> <li>◆ Organisation et/ou participation à différentes journées d'actions pour dénoncer la violence faite aux femmes</li> <li>◆ Participation à toutes activités pertinentes de dénonciation et/ou de défense des droits des femmes</li> </ul>

\*L'ensemble des services offerts sont gratuits et confidentiels.\*

**VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE**

L'instance décisionnelle du CALACS Coup de Cœur est celle de la collective. Elle est composée de sept (7) administratrices, dont deux (2) représentantes de l'équipe de travail.

**Le fonctionnement de la collective**

*Un fonctionnement sans hiérarchie.*

*La prise de décision par consensus.*

*Le processus est aussi important que le résultat.*

*L'importance des communications claires, honnêtes et réfléchies.*

# Gestion interne



## **GESTION INTERNE**

La gestion interne de l'organisme demeure la responsabilité de l'ensemble de l'équipe et de la collective, mais tout comme pour les autres volets du centre, la majorité des tâches administratives sont déléguées principalement à une travailleuse.

**La gestion de l'organisme comprend :**

**La gestion financière**

- Le suivi des finances (comptes payables et recevables, classement des documents);
- Les contacts avec le comptable et l'auditeur externe;
- L'élaboration des prévisions budgétaires annuelles et l'ajustement de ces dernières en cours d'année;
- Les demandes de subventions (PSOC et autres);
- La recherche de financement divers.



**La gestion des ressources humaines**

- Contact avec le service de paie;
- Élaboration des contrats de travail;
- Application de la politique des conditions de travail en vigueur;
- Gestion de notre assurance collective;
- Préparation des rencontres d'équipe ainsi que celles de la collective;
- Gestion des retours au travail;
- Évaluations des travailleuses.



**L'organisation du travail et la gestion du lieu de travail**

- Organisation des lieux (entretien, aménagement, informatique) et lien avec les différents fournisseurs de services;
- Achats;
- Toutes autres tâches reliées à l'organisation.



**VOICI UN RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS DOSSIERS TRAITÉS EN GESTION INTERNE CETTE ANNÉE:**

**N**ous avons tenu trois rencontres de **planification d'équipe** cette année soit une journée complète en mai 2017, une demi-journée en octobre 2017 et une en janvier 2018. Étant revenu à notre équipe complète de quatre travailleuses, considérant le retour de congé de maternité d'une travailleuse, nous devions définir si l'ensemble des activités et des services serait repris tel que dans les années précédentes et quelles seraient les tâches de chacune pour la prochaine année. Nous avons donc repris notre outil de planification pour préparer notre prochaine année et voir quelles seraient les tâches de chacune. Nous sommes conscientes que l'outil utilisé demeure une prévision et nous permet de définir la faisabilité de l'ensemble des activités dans chacun des volets mais qu'en réalité il est souvent difficile d'estimer avec précision le temps passé pour chacune des tâches et que la conjoncture sociale demeure déterminante pour orienter le déroulement de notre année.

**Pour l'année 2017-2018, nous avons donc convenu de :**

- ✓ Offrir, à nouveau, un groupe de cheminement à l'automne;
- ✓ Reprendre la tenue des café-rencontres à une fréquence mensuelle;
- ✓ Offrir un groupe « *Se réapproprier sa sexualité* » si nous avons suffisamment de femmes intéressées et disponibles;
- ✓ Reprendre une participation plus active aux différentes instances de concertation ainsi qu'aux des comités de travail qui suscitent notre intérêt (coco de la TCGFL et Comité « Analyse des enjeux » au RQ CALACS, sous-comités du Comité intersectoriel en matière d'agression sexuelle) ;
- ✓ Offrir de nouveau des animations de sensibilisation sur l'hypersexualisation dans les milieux scolaires (selon la demande);
- ✓ Participer au déploiement du Programme *Empreinte – Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* (an 2) par le recrutement de une ou deux écoles;
- ✓ Maximiser nos efforts de recherche de financement supplémentaire par le dépôt de projets spécifiques selon les appels d'offre qui seront rendus disponibles;
- ✓ Organiser un événement bénéfice dans le cadre de la journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes porté par un comité de militante;

- ✓ Poursuivre notre travail au niveau du dossier militantisme dans le but d'accroître notre bassin de membres, les inclure davantage dans nos activités et mettre sur pied un comité d'encadrement;
- ✓ Poursuivre notre travail de révision de la politique des conditions de travail.

### **GESTION FINANCIÈRE**

En ce qui a trait à la **GESTION FINANCIÈRE** de l'organisme, nous avons déposé en janvier 2018, une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires pour l'exercice financier 2018-2019. Nous sommes actuellement dans la dernière année de la convention qui a été signée pour une période de trois ans avec l'agence le CISSS et les organismes communautaires. Il fut décidé en collective de demander pour cette année un montant de 494 650\$, ce qui correspond au montant demandé l'an dernier (indexé à 3,25%). Le calcul a été fait en respect de la démarche de la TROCL et du cadre de financement proposé.



En avril 2017, nous avons pu bénéficier d'une rencontre avec le Président-directeur général adjoint du Centre intégré de santé et des services sociaux de Lanaudière, monsieur Christian Gagné. Étaient également présents lors de cette rencontre, madame Ghislaine Jetté (responsable du PSOC) et monsieur François Savoie (en tant que personne responsable du dossier agression sexuelle et violence). Cette rencontre a permis de discuter de la réalité du CALACS Coup de Cœur, tant au niveau de l'ensemble des demandes d'aide, de la mission de l'organisme que de sa réalité financière. Notre besoin serait bien sûr de recevoir une aide financière supplémentaire pour nous permettre de poursuivre notre mission, particulièrement au niveau de l'aide directe considérant que notre principal besoin concerne les ressources humaines qui sont actuellement insuffisantes pour répondre à l'ensemble des besoins. Nous avons souligné que le temps d'attente que les adolescentes et les femmes qui demandent de l'aide doivent subir nous inquiète, de même que l'étendue de notre territoire qui rend la ressource d'aide inaccessible pour une bonne partie de la population qui aurait besoin d'aide. Aucun engagement financier n'a pu être

fait lors de cette rencontre considérant qu'il n'y avait pas de nouvel argent annoncé par le gouvernement au niveau des agressions sexuelles à ce moment-là. Par contre, il a été suggéré que des formations pourraient être offertes aux intervenants du CISSSL et que ces dernières pourraient être financées par le CISSSL.

Nous étions loin de nous douter à ce moment-là que la vague de dénonciation des agressions sexuelle sur la place publique forcerait le gouvernement à octroyer aux ressources en place un fond d'urgence de 1 millions (20 700\$ pour le CALACS Coup de Cœur) et, par la suite, mettre en place un Forum sur les agressions sexuelles. Ce forum, réunissant plus de 200 personnes, se sera conclu par l'annonce d'une aide financière supplémentaire triennale d'un montant de 25 millions aux ressources d'aide existantes. L'annonce nous a fait crier de joie! Depuis le début de notre existence, nous revendiquons un rehaussement du financement. Nous avons eu l'impression qu'enfin les besoins des victimes étaient entendus par ce financement supplémentaire des ressources d'aide. Pour beaucoup de CALACS, aucun financement supplémentaire n'avait été octroyé depuis plus d'une décennie!

Plusieurs semaines, voire quelques mois, se sont écoulés avant de connaître le réel montant supplémentaire qui nous serait alloué pour les trois prochaines années. Pour le CALACS Coup de Cœur, un montant de 61 333\$ supplémentaire sera reçu.

Du montant de 25 millions promis par le Gouvernement, un montant de 2 millions sera réservé pour le déploiement du Programme de prévention *Empreinte* dans les écoles. Le retour des programmes d'éducation à la sexualité dans les écoles ayant été identifié comme une priorité d'action lors du Forum. Chaque CALACS recevra donc un montant de 23 000\$ par année, pour trois ans, afin d'offrir le programme *Empreinte* dans les milieux scolaires de leur territoire (Annexe).

Avant même de savoir tout cela et conformément à la priorité annuelle votée en ce sens, nous avons dès le début de l'année financière accentué nos recherches

de sources de financement supplémentaire afin de réaliser un projet spécifique. Nous avons déposé cinq demandes d'aide financière pour des projets non récurrents. Nous avons complété des demandes à chaque appels d'offres concordant avec nos services et notre mission. Cela impliquait alors de mettre sur pause d'autres tâches, temporairement, pour pouvoir procéder à la rédaction de la demande devant être faite, souvent, dans un court laps de temps. Voici un résumé des projets que nous avons déposé :



## Première demande

### **Titre du projet présenté: « Projet Exploitation sexuelle» (Titre à venir)**

Appel d'offre venant d'une initiative du ministère de la sécurité publique dans le cadre du Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes (PPI)

**Date de la demande :** Mai 2017

**Objectifs spécifiques :**

- Mieux comprendre la façon dont s'articule l'exploitation sexuelle dans un milieu donné;
- Accroître la capacité d'intervention des milieux en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle, notamment par l'amélioration ou la bonification des services de prévention, de soutien et de protection offerts aux jeunes et aux victimes d'exploitation sexuelle;
- Entrer en contact avec les clientèles les plus vulnérables souvent aux prises avec d'autres problèmes, répondre à leurs besoins et diminuer les facteurs de risque d'exploitation sexuelle;
- Encourager le partenariat et l'élaboration d'actions concertées dans la prévention et l'intervention auprès des adolescents-es à risques d'exploitation sexuelle;
- Instaurer des pratiques en matière de prévention de l'exploitation sexuelle qui tiennent compte de la réalité des collectivités autochtones.

**Temps investi :** Deux travailleuses ont investi au total 55 heures à la création du projet et à la rédaction de la demande.

Notre projet a été retenu et il a débuté au début mars 2018 (voir section **Projet**)

**Montant demandé :** 60 000\$: pour un projet d'un an -> *Montant accordé*



## *Deuxième demande*

### **Titre du projet présenté :**

*« Ton allié au bout des doigts »»*

Projet présenté au Ministère de la famille.

**Date du dépôt de la demande :** 30 juin 2017

**Résumé du projet :** Le projet aurait servi à créer une application mobile gratuite pour les personnes qui vivent ou sont témoins ou encore qui font partie de l'entourage de victimes de harcèlement sexuel ou d'intimidation à caractère sexuel. L'application aurait fourni de l'information sur la problématique et aurait permis à ses utilisateurs d'être proactifs dans la reprise de pouvoir sur leur vécu d'intimidation. De plus, les utilisateurs auraient pu être dirigés vers différentes ressources d'aide en lien avec leur réalité. L'ensemble du projet aurait été encadré par un comité-aviseur formé de différents partenaires. Les contenus disponibles dans l'application et sa navigation auraient été adaptés par différents groupes consultatifs représentant des clientèles davantage vulnérables à l'intimidation comme les adolescent-es, les autochtones, la diversité culturelle et sexuelle.

**Projet non-retenu par le ministère.**

**Temps investi :** 40h00

**Montant demandé :** 40 000\$ pour un projet d'un an



## Troisième demande

### **Titre du projet présenté :**

« *Ensemble vers l'égalité-*

*Equality; Igualdad; Uguaglianza; Kesaksamaan; Fitoviana; Rovnost; PiBHicTb; Musawa; Pingdeng; JednaKost; Gelykheid»*

Projet présenté au Secrétariat à la Condition féminine (Québec)

**Date de la demande :** 21 Novembre 2017

### **Objectifs :**

Deux des trois objectifs de la stratégie gouvernementale seront ciblés dans le cadre de notre projet, soit :

- Réduire les inégalités persistantes et préoccupantes entre les hommes et les femmes;
- Agir en ayant la préoccupation de considérer l'ensemble des femmes tout en tenant compte de la dimension intersectionnelle, c'est-à-dire de l'entrecroisement de certains facteurs discriminatoires pour certaines d'entre elles.

En ce qui a trait à l'orientation que nous avons choisi, soit celle « pour une socialisation et une éducation égalitaire, sans stéréotype sexuel et sans sexism », deux objectifs sont ciblés :

- Combattre les stéréotypes sexuels et le sexism;
- Favoriser l'intégration des personnes nouvellement arrivées au Québec par la promotion du principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ces objectifs nous permettront, par le biais d'ateliers éducatifs et de formations sur l'égalité, d'aller rencontrer tant les jeunes filles et jeunes garçons au sein des écoles secondaire de Joliette dans les classes de francisation, les femmes et les hommes nouvellement arrivés qui fréquentent le CREDIL et le pavillon de

francisation de la Commission scolaire des Samares, ainsi que les personnes âgées de 65 ans et plus de l'organisme « Ainés sans frontière ». Le personnel appelé à intervenir auprès de ces clientèles sera également rencontré dans le but d'atteindre ces mêmes objectifs.

**Temps investi :** 38h30

**Montant demandé :** 100 000\$ pour un projet de 2 ans.

Nous avons reçu en mars 2018 la confirmation que notre projet a été retenu et nous débuterons nos activités dans le cadre de ce projet au cours de la prochaine année financière 2018-2019



## *Quatrième demande*

**Titre du projet présenté :**

« *Programme Empreinte-Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* »

Appel d'offre dans le cadre d'une initiative du Secrétariat à la condition féminine (Québec) de mettre de l'avant un projet de sensibilisation en matière de violence conjugale et de violences sexuelles 2017-2018.

**Date de la demande :** 27 septembre 2017

**Objectif :**

- Diffuser des outils de sensibilisation et d'information, existants, s'adressant aux victimes de violences sexuelles (agression sexuelle ou exploitation sexuelle) et à leur entourage.

**Temps investi :** 30h00

Montant demandé : 35 000\$



## Cinquième demande

### **Titre du projet présenté :**

*« En route vers la diversité avec elles et pour elles »*

Concept présenté à Condition féminine Canada dans le cadre du nouveau volet de financement « La violence fondée sur le sexe : Pratiques prometteuses d'intervention auprès des personnes survivantes et de leur famille ».

**Date de la demande :** 1<sup>er</sup> Mars 2018

### **Objectif :**

L'objectif principal du projet est de rejoindre les personnes survivantes et leurs entourages qui sollicitent très peu les services d'aide disponibles pour traiter des conséquences des agressions à caractère sexuel qu'elles ont vécu. Le constat que nous avons pu réaliser au cours des années est que la trajectoire des services actuellement mise en place répond très peu aux besoins des survivantes avec des réalités particulières, et qu'il est primordial de travailler avec les femmes concernées pour développer ensemble de nouvelles pratiques plus adaptées à leurs réalités et leurs besoins. Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons développer, avec chaque clientèle cible, des moyens novateurs pour les rejoindre, les sensibiliser et leur offrir de l'aide à travers la mise en place de différentes stratégies.

**Temps investi :** 10h00

**Montant demandé :** 15 000\$ pour le développement d'une proposition complète d'un projet de 5 ans estimé à un coût de 455 000\$

Nous sommes toujours en attente d'une réponse...

Pour une deuxième année consécutive, nous avons fait appel à nos députés fédéraux afin de leur demander un soutien financier pour débourser les frais de transport aux femmes qui désirent recevoir des services d'aide au CALACS, mais qui n'ont pas de moyens financiers suffisants pour le faire. Comme il est difficile d'évaluer le nombre de femmes pouvant avoir recours à cette mesure pour recevoir de l'aide, il était difficile d'évaluer la teneur de nos besoins en ce sens. Nous avons donc présenté une demande de 500\$ à chaque député fédéral en leur mentionnant que l'argent qui nous sera octroyé servira principalement aux femmes de leur MRC respective. Nous avons reçu 150\$ de la part de Gabriel Ste-Marie, député fédéral de Joliette et un engagement à verser un autre 150\$ de la part de Ruth Ellen Brosseau, députée fédérale de la circonscription de Berthier-Maskinongé. De plus, nous entreprendrons prochainement des démarches auprès du député André Villeneuve pour trouver des stratégies pour nous permettre de recommencer à offrir des suivis aux jeunes filles provenant de St-Michel des Saints et de St-Donat. Cette démarche sera faite en collaboration avec Monsieur Gilles Rivest, Directeur adjoint de l'école secondaire des Montagnes à St-Michel-des-Saints qui revendique que les jeunes filles habitant dans le secteur de St-Michel des Saints puissent recevoir des services tout comme l'ensemble des jeunes filles du nord de Lanaudière.

## **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

### **SUPERVISION DE STAGE**

Nous avons été approchés par différents milieux scolaires dans le but de recevoir des stagiaires pour 2017-2018. Deux candidates ont été rencontrées et après discussion, nous avons décidé de les recevoir toutes les deux pour leur stage. Une d'entre elle fréquentait le Cégep de Terrebonne en Technique de travail social et la deuxième fréquentait l'Université de Montréal au Baccalauréat en Travail social. Nous avions convenu que deux intervenantes seraient attitrées à la supervision de stagiaire et que dans un souci de maximiser notre temps, que du temps de supervision serait offert en individuel et en duo. Malheureusement, une d'entre elle s'est désistée en début de session considérant que ses heures de stage devenaient difficilement conciliable avec ses heures de travail. Nous avons donc accueilli une seule stagiaire cette année, tout comme nous l'avons toujours fait antérieurement. Finalement, cela aurait été probablement un projet trop ambitieux que d'en recevoir deux.

Mélanie Kajfazz-Vallée a donc débuté sa grande aventure comme stagiaire au CALACS en septembre 2017 à raison de trois jours par semaine. Le stage d'intervention, se déroulant sur de deux sessions (automne et hiver), était d'une durée de 15 semaines par session, à raison de 24 heures par semaine.

Les différentes tâches qu'elle a réalisé tout au long de son stage, particulièrement lors de sa deuxième session fut l'accueil téléphonique, la réception des demandes d'aide, la tenue de Premières rencontres, la co-animation des cafés-rencontre et d'un groupe de cheminement. Elle a participé à l'ensemble des rencontres d'équipe, a pu participer à une rencontre de concertation et a été présente lors de différentes activités de prévention et de promotion de nos services (kiosques, ateliers de sensibilisation).

Nous avons estimé que la supervision a nécessité environ 81h30 de travail pour la superviseure attitrée, incluant également le temps investi par les autres membres de l'équipe.

Il demeure toujours important pour nous d'accueillir la relève et c'est à chaque fois un plaisir renouvelé que de former les stagiaires à intervenir auprès des personnes ayant été victimes d'agression à caractère sexuel.

Merci à Mélanie pour son implication au sein du CALACS tout au long de son stage et pour l'écoute remplie de douceur qu'elle a pu offrir aux femmes qu'elle a rencontré et accompagné dans leur processus de guérison. Nous lui souhaitons une belle continuité dans ses réalisations professionnelles suite à l'obtention de son Baccalauréat en travail social.



### RÉUNIONS D'ÉQUIPE ET RENCONTRES DE LA COLLECTIVE

Les rencontres d'équipe hebdomadaires demeurent pour les travailleuses un espace important pour discuter, échanger, prendre position et s'offrir du soutien mutuel dans leurs dossiers et suivis respectifs. Il y a donc eu 3 heures par semaine consacrées aux rencontres d'équipe tout au long de l'année, sauf exception.

Trente-deux rencontres d'équipe ont été tenues pour un total de plus de 408 heures.

Neuf rencontres de la collective ont été tenues cette année. La collective se réunit généralement une fois par mois et chacune des rencontres est d'une durée d'environ 3h30. Cette année, tous les postes d'administratrices ont été comblés par élection.

Depuis plusieurs années, nous avions convenu de permettre à chaque travailleuse d'être présente aux rencontres de la collective à tour de rôle. Conscientes de l'équité de cette mesure et de la satisfaction des travailleuses face à ce partage des responsabilités, nous avons conservé cette façon de faire cette année. Nous avons investi 130 heures pour les rencontres de la collective (préparation des rencontres, animation et rédaction des procès-verbaux).



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 23 mai 2017. Nous avons profité de cette occasion pour faire le lancement officiel de notre site web : [www.calacsoupdecoeur.com](http://www.calacsoupdecoeur.com). Seize personnes étaient présentes (membres et non-membres). La tenue de cette assemblée a nécessité 150 heures de préparation pour l'ensemble de l'équipe (rapport financier, rapport d'activités, priorités annuelles, prévisions budgétaires, achats, etc.).

### Comité militantisme

Le comité militantisme s'est réuni à onze reprises afin de pouvoir présenter une soirée-bénéfice des plus réussie, aux couleurs du CALACS : réconfortante, enveloppante et surtout, de haute qualité. Ces rencontres étaient chapeautées avec brio par l'organisatrice communautaire du CISSSL, Julie Thériault ainsi que sa stagiaire, Kimberly Brown. Leur implication a grandement facilité la logistique des rencontres ainsi qu'au niveau de l'animation des rencontres. Ces dernières ont également investi beaucoup de leur temps personnel. La participation des militantes a été extraordinaire. Toutes ont donné énormément de temps. Elles ont été assidues aux rencontres et elles s'y sont impliquées émotivement ainsi qu'avec tous leurs savoirs. Plusieurs des militantes ont fait des apprentissages pendant l'année d'implication. Pour certaines, ce fut au niveau de l'animation, d'autres sur la recherche de commanditaires et pour certaines, se familiariser avec les valeurs féministes.

La soirée a compté plus d'une centaine de personnes comprenant les militantes et militants qui ont aidé au niveau de l'accueil, la décoration de la salle, au bar, au son, au service et surtout, en cuisine. Plusieurs de nos partenaires étaient présents ainsi que Madame Véronique Hivon, députée de Joliette. Le repas fut un succès. Les gens ont apprécié la convivialité du repas et surtout la nourriture style maison. Plusieurs ont mentionné que le repas était délicieux! Pendant le repas, Judith Minier a animé et chanté tout en se déplaçant dans la salle. Elle a été très généreuse de son temps et surtout de son talent. Fidèles à nos valeurs communautaires, il n'y a eu aucun gaspillage, car les surplus ont été donnés à la maison La Traverse ainsi qu'à la Manne quotidienne. D'ailleurs les personnes mangeant à la Manne étaient vraiment contentes de la qualité des aliments qu'ils ont mangés.

Cette soirée-bénéfice s'est faite dans le cadre de la Journée d'Action Contre la Violence Sexuelle Faite aux Femmes (JACVSFF) sous le thème : Le vécu invisible des femmes! Pour ce faire, lors de la soirée quatre femmes ont fait chacune un témoignage : Cécile, Diane, Claudine et Lise. Ce fut le moment fort de la soirée.

Leurs témoignages étaient diversifiés dans leurs expériences et ils étaient apportés différemment par chacune.

Avant de clore cette magnifique soirée, il y a eu tirage de plusieurs prix de présences et il y a eu place à la danse! Au final, le comité fut tout de même très satisfait du nombre de commanditaires trouvés et des montants reçus, à la fois pour les tables, les prix de présences et les biens en nature. C'est sur une note des plus satisfaisantes que le comité vous dit : à très bientôt pour une autre très belle activité d'autofinancement!

*Merci à nos généreux commanditaires!*

Véronique Hivon – Député de Joliette	L'artisan – Micro Boulangerie
IGA Crevier – St-Charles-Borromée	Provigo – Alim. Gilles Bouchard
Fourniture services industriels	Construction D. Savard
Lyne Tremblay – Sutton	Manon Blais – Remax
Climatisation Bédard	L'Alchimiste – Microbrasserie
Café Lanaudière Inc.	Centre résidentiel communautaire
Dépanneur Rapido	Marie-Pier Bélair – Ostéopathe
Le Melkior – Bar à bières	Mélanie Emond – Photographe
Ville de St-Charles-Borromée	Verger Pierre Boudrault
David Bissonnette – Amaro	Club Lions Joliette inc.
Mon maître et moi – Boutique pour animaux	

# La soirée en images



15 SEPTEMBRE 2017

Au Centre Saint-Jean- Bosco  
Saint-Charles Borromée

HEURE : 18H00

Animation  
Musique  
Témoignages  
Prix de présence  
...



Téléphonez-nous      Centre d'aide et de lutte contre  
Prévente : 20\$/ personne      les Agressions à caractère sexuel  
A la porte : 25\$/ personne      450-756-4999  
Une table : 150\$ / 8 personnes  
[www.calacsoupcoudecoeur.com](http://www.calacsoupcoudecoeur.com)









<b>En résumé</b>	
Rencontres d'équipes (32 rencontres)	408h00
Réalisation des tâches en gestion interne	240h00
Rencontre de planification annuelle	49h20
Préparation, participation aux rencontres de la collective et rédaction des procès-verbaux	130h00
Organisation et participation à l'AGA	150h00
Supervision de stage	81h30
Demandes de subvention	173h30
Comité militantisme	287h25
Compilation des statistiques	16h00
<b>Total des heures investies 1 535h45</b>	

### **FORMATIONS/CONFÉRENCES/COLLOQUES**

*Reçues par les travailleuses/militantes*

*\*\*\*Considérant les ressources financières insuffisantes, la collective a adopté une mesure temporaire de limite de dépenses pour ce poste comptable en vue de maximiser la rétention des travailleuses au sein de l'équipe de travail donc moins d'heures y ont été investies.\*\*\**



## ***Projet exploitation sexuelle***

Le CALACS a débuté, en mars de cette année, un projet dans le cadre du *Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes* du Ministère de la justice pour une période d'un an, avec possibilité de poursuite sur une période de quatre ans. L'objectif de la première année du projet sera d'abord de dégager une analyse plus approfondie de l'état de situation, en documentant davantage comment s'articule et se manifeste l'exploitation sexuelle sur notre territoire en rencontrant entre trente et quarante milieux (scolaires, communautaires, institutionnels) fréquentés par les adolescentes et les jeunes femmes de chacune des MRC du nord de Lanaudière soit la MRC Joliette, D'Autray, Matawinie et le nord de Montcalm. Les jeunes filles de 12 à 25 ans seront principalement ciblées. Une compilation des données et une analyse des résultats seront par la suite effectuées. Ces résultats seront diffusés à nos partenaires du nord de Lanaudière (Annexe).

De plus, nous expérimenterons l'animation de trois groupes de prévention auprès des jeunes filles à risque de vivre de l'exploitation sexuelle, en possible collaboration avec les Centres jeunesse de Lanaudière.

Cette première année du projet nous permettra de dégager des stratégies sous régionales de prévention et d'intervention à mettre en place dans l'ensemble des milieux visés et de travailler de concert avec les intervenants en lien avec les données récoltées et les besoins identifiés lors de la tournée des organisations.

Nous avons jusqu'à présent effectuée trois entrevues afin de faire connaître notre projet, soit une avec le Devoir, une avec le journal l'Action et une avec la radio M103,5 (Annexe).

Deux rencontres d'équipe ainsi qu'une rencontre avec notre organisatrice communautaire du CISSSL ont été effectuées afin de dégager un plan de travail pour la réalisation des tâches.

Des contacts ont été amorcé avec les partenaires que nous irons rencontrer en entrevue permettant ainsi de faire connaître notre projet à l'ensemble des milieux, sur notre territoire, susceptibles de travailler de près ou de loin avec la problématique de l'exploitation sexuelle. De plus, le questionnaire d'entrevue a été commencé.

Enfin, nous avons participé à une formation donnée par le CALACS la Chrysalide, qui bénéficie du même programme de subvention. La formation visait principalement à nous outiller davantage en tant qu'intervenant pour aider les personnes vivant de l'exploitation sexuelle ou à risque d'en vivre.

**Total des heures investies : 58h00**

## ***Empreinte – Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel***

Tel que mentionné précédemment, au cours de l'année, nous avons rempli une demande de soutien financier dans le cadre d'un appel de projet avec le Secrétariat à la condition féminine pour être en mesure d'offrir le programme *Empreinte* à plus grande échelle.

Malheureusement, nous avons été rapidement informé qu'aucun CALACS ne recevraient d'argent avec cet appel de projet considérant qu'il y avait d'autres négociations en cours avec le Regroupement québécois des CALACS. En effet, si le Secrétariat avait voulu financer les CALACS demandant des fonds pour *Empreinte*, il aurait été dans l'impossibilité de soutenir d'autres demandes. De plus, considérant la conjoncture du moment, en lien avec la vague de dénonciations et le mouvement *#moiaussi*, le Gouvernement était à se questionner sur des stratégies de prévention des agressions à caractère sexuel. En ce sens, le 14 décembre dernier a eu lieu le *Forum sur les agressions et le harcèlement sexuel*, journée portant sur trois grands thèmes principaux :

- 1- Prévention des agressions sexuelles et du harcèlement sexuel en milieu de travail.
- 2- Accueil des dévoilements et des dénonciations et accompagnement des victimes.
- 3- Processus judiciaire et trajectoires pour les victimes.

C'est lors de cette journée que le Gouvernement a annoncé l'investissement de 25 millions de dollars pour entre autres la prévention et l'aide aux victimes d'agressions sexuelles.

De ce 25 millions, le Secrétariat à la condition féminine a pu annoncer l'investissement de 2 millions de dollars spécifiquement dédiés aux CALACS du Québec pour le déploiement du programme *Empreinte*. Cet investissement couvre le déploiement de 2018 à 2021 et représente un montant triennal de 69 230,17\$ pour chaque CALACS.

Bien que ce n'était pas notre idéal, ni celui du RQ que de séparer l'argent de façon égale entre les CALACS sans prendre en considération les réalités et les besoins de chaque groupe, faute de temps, cette façon de faire fut la plus simple et la plus efficace pour que tous les CALACS membres reçoivent ce financement.

Pour bien utiliser les fonds reçus, la collective du RQ s'est entendu sur des balises pour justifier les dépenses, pour que tous les CALACS présentent leur plan de réalisation et leurs résultats de la même façon.

Ainsi, avec ce financement, nous devrons bâtir un plan de réalisation à fournir au Secrétariat au plus tard le 31 mai 2018. Nous devrons alors expliquer ce que nous comptons faire de l'investissement, quels sont nos objectifs, nos cibles ainsi que notre échéancier. Nous devrons également fournir un rapport de fin d'année.

Bien que ce financement soit plus que bienvenu et qu'il aidera certainement à offrir *Empreinte* à plus d'écoles, il est dommage qu'il soit non-récurrent. En effet, pour le moment, nous pouvons nous engager avec plusieurs écoles pour offrir les ateliers aux élèves et les formations au personnel scolaire pour les trois prochaines années, mais il est impossible pour nous de nous engager à long terme. Ainsi, des besoins et des attentes seront créés dans les écoles et au niveau de la commission scolaire, mais il est très possible qu'à la troisième année nous soyons dans l'obligation de réduire considérablement notre offre de service.

Heureusement, il est clair que le RQ continuera ses représentations et tentera de nous trouver du financement récurrent pour couvrir l'implantation et le maintien d'*Empreinte* dans toutes les écoles, mais il est impossible de connaître, pour le moment, quelles seront les conclusions de ces démarches.



VOLET AIDE DIRECTE

Tout d'abord, il est important de mentionner que le volet de l'aide directe constitue une partie importante du travail effectué au CALACS. Voici en détail en quoi consistent ses services.

#### **DEMANDES D'AIDE TÉLÉPHONIQUES :**



La porte d'entrée des femmes au CALACS est celle des demandes d'aide que l'on reçoit dans un premier temps par téléphone. Nous demandons de façon générale, sauf pour des situations d'exceptions, que les femmes téléphonent elles-mêmes pour recevoir de l'aide puisque de cette façon nous pouvons nous assurer du caractère volontaire de leur démarche. Nous remplissons alors une fiche de demande d'aide qui fera foi de son inscription aux services du CALACS. Elle sera par la suite invitée à une première rencontre, où nous poursuivrons la collecte d'informations.

#### **INTERVENTIONS INDIVIDUELLES :**



*PREMIÈRES RENCONTRES*



En ce qui a trait aux premières rencontres, nous avons une fois de plus maintenu ce service cette année, puisque nous constatons qu'il nous permet de mieux répondre aux besoins des femmes suite à la demande d'aide téléphonique. En effet, cela nous permet d'aller plus loin dans notre évaluation de leur situation et ainsi de mieux les diriger, par la suite, vers le type de service approprié et/ou de les référer au besoin. Ces rencontres nous permettent également de fournir divers moyens aux femmes pour pallier à l'attente avant le début du suivi et de les préparer à l'amorce de leur cheminement. Lorsque nous le jugeons nécessaire, il peut arriver exceptionnellement que nous offrons plus d'une rencontre pour s'assurer de bien compléter notre évaluation. Nous avons cette année modifié notre façon de faire pour fixer les premières rencontres. Lors de l'appel de la femme, nous avons tout de suite fixé un rendez-vous dans la ou les semaines suivantes contrairement aux années précédentes, où nous attendions environ une semaine après l'appel de la femme pour la rappeler et fixer son rendez-vous. Parfois, l'intervenante qui rappelait la femme n'était pas la même que celle à qui elle avait parlé lors du premier contact. Nous avons repris cette façon de faire cette année afin de perdre moins de demandes. En effet, nous avions réalisé

qu'avec l'ancienne façon de faire, plusieurs femmes ne se présentaient pas à leur première rencontre. En s'ajustant comme mentionné plus haut ça a porté fruit puisque seulement 14% des femmes ne se sont pas présentées à leur première rencontre cette année comparativement à 18% l'année dernière. Nous poursuivrons donc cette stratégie pour l'an prochain.



### *SUIVIS INDIVIDUELS*



Les suivis individuels, quant à eux, occupent toujours une place prépondérante au sein du CALACS. Ces suivis sont d'une durée approximative de 15 rencontres à raison d'environ une heure par semaine, où la femme se fixe un ou des objectifs personnels liés aux conséquences des agressions à caractère sexuel qu'elle a subies.

Notons qu'une partie considérable du temps d'intervention est consacrée à cette tâche, et ce, pour chacune des intervenantes. Au fil des années, les suivis individuels sont devenus le service d'aide le plus populaire comparativement au groupe de cheminement, c'est pourquoi autant de temps y est désormais consacré.

Nous avons continué cette année à rencontrer les adolescentes dans leur milieu scolaire lorsqu'un déplacement de leur part s'avérait impossible. L'offre de ce service constitue une mesure visant à demeurer plus accessible pour ces dernières. Nous avons en effet mesuré au fil des années qu'il demeure difficile pour plusieurs d'entre elles de se déplacer soit, entre autres, lorsque les parents ne sont pas informés de leur démarche ou soit lorsqu'elles habitent plus loin du centre où les heures d'ouverture du CALACS cadrent difficilement avec leur horaire d'école. Il en est de même pour les femmes qui ne peuvent se déplacer au centre. Lorsqu'aucune autre alternative de transport ne pouvait être mise en place ou qu'une situation particulière les empêchait de se rendre à nos locaux, nous nous sommes exceptionnellement déplacées pour les rencontrer. Nous avons toutefois constaté en cours d'année que les déplacements à St-Michel-des-saints et St-Donat s'avéraient trop demandant pour le centre, tant en termes de frais de déplacement que de temps de travail. Nous avons donc cessé de nous déplacer dans ces lieux, mais avons mis en place des moyens alternatifs pour quand même rejoindre les jeunes filles et les femmes de ces endroits, tels que se déplacer à mi-chemin, offrir des suivis téléphoniques ou via internet ; ou les référer au CAVAC afin qu'elles puissent y remplir une demande IVAC. Nous avons

toutefois été en mesure cette année de rencontrer une jeune fille de St-Michel dans son milieu scolaire considérant qu'une intervenante était déjà sur place pour des activités de sensibilisation. Ces nouvelles restrictions du CALACS dans son offre de services ont questionné la direction de l'école de St-Michel que s'est mise en action pour nous aider à trouver des alternatives. Les détails de cette démarche seront présentés dans le prochain rapport d'activités.

Nous avons également exceptionnellement offert un montant forfaitaire à quatre femmes cette année afin qu'elles puissent bénéficier des services du CALACS puisqu'elles n'avaient pas les moyens pour venir nous rencontrer. Considérant notre réalité financière, c'est tout ce que nous avons pu offrir pour cette année. La possibilité d'offrir de l'aide monétaire pour le transport des femmes sera réévaluée à chaque année.



*SOUTIEN À L'ENTOURAGE*



Les rencontres de soutien à l'entourage constituent quant à elles un service ponctuel, cette fois-ci offert à l'entourage des victimes. Ces rencontres visent essentiellement à outiller les proches des victimes; à développer des attitudes aidantes envers ces dernières ainsi qu'à leur offrir un lieu pour ventiler en lien avec la surcharge émotive que cela peut leur faire vivre. Ces rencontres peuvent être offertes aux conjoints des victimes, aux parents d'adolescentes ainsi qu'à toutes autres personnes significatives dans l'entourage de la victime. Elles s'échelonnent jusqu'à un maximum de 5 rencontres, selon les besoins.



*PRIORISATION DES DEMANDES D'AIDE*



Nous avons cette année poursuivi avec notre système de priorisation des demandes d'aide pour tous les suivis individuels, soit pour les adolescentes et les femmes. Cette priorisation se fait par le biais de code 1, 2 et 3 afin de situer la femme quant au degré d'urgence de sa demande. Un code 1 signifie que la femme a vécu une agression récente ou qu'elle a récemment dévoilé l'agression sexuelle ; qu'elle vit un niveau de détresse psychologique élevé ; qu'elle a des idées suicidaires en lien avec les agressions sexuelles et/ou que ses besoins de bases ne sont pas répondus et qu'elle est toujours en contact avec l'agresseur et/ou qu'elle vit toujours des agressions sexuelles. Un de ces critères ou un

amalgame de ceux-ci fera en sorte que sa demande sera priorisé en code 1. Un code 2 est lorsque la femme n'a pas de réseau social ou que celui-ci est inadéquat et qu'elle n'a jamais fait de démarche antérieure quant aux agressions sexuelles. Finalement le code 3 est lorsque la femme fait une deuxième demande ou plus et qu'elle a un réseau social adéquat. En ce qui a trait aux adolescentes, elles ne peuvent pas se trouver en priorité 3 puisque nous avons réalisé au fil des années que lorsque le temps d'attente est trop long, elles changent d'avis quant à la continuité de leur démarche. Ces critères nous servent de guide général, mais nous nous fions également, au-delà de ceux-ci, à notre jugement clinique.

à tous les milieux qui nous ont généreusement permis d'utiliser des locaux cette année pour rencontrer des femmes ou des adolescentes qui ne pouvaient se déplacer au centre :

- ✚ Carrefour Jeunesse Emploi de Lavaltrie
- ✚ École secondaire de la Rive à Lavaltrie
- ✚ École secondaire de Bermon à S-Gabriel-de-Brandon
- ✚ École secondaire Pierre-de-Lestage à Berthier
- ✚ Polyvalente Thérèse-Martin
- ✚ École secondaire de l'Érablière
- ✚ École secondaire Des Montagnes à St-Michel-des-Saints
- ✚ École secondaire Havre jeunesse à Ste-Julienne
- ✚ École secondaire de l'Achigan à St-Roch-de-l'Achigan
- ✚ Centre de formation l'Envol
- ✚ Centre de formation l'Argile
- ✚ CLSC de Joliette
- ✚ CLSC de Chertsey
- ✚ CLSC de St-Donat
- ✚ CLSC de St-Gabriel-de-Brandon

#### En résumé pour l'intervention individuelle

Premières rencontres (109 femmes rencontrées ; 114 rencontres)	205h35
Suivis individuels femmes (62 femmes rencontrées ; 464 rencontres)	559h40
Suivis individuels ados (15 adolescentes ; 72 rencontres)	139h10
Soutien à l'entourage (2 père d'adolescente et 3 conjoints de femmes ; 6 rencontres)	10h15

\* Les heures comprennent également la préparation des rencontres, les retours et le transport. Le temps alloué aux demandes d'aide téléphonique n'a pas été comptabilisé, mais il représente un nombre d'heures significatif réparti tout au long de l'année.

**Total des heures investies : 914h40**

**INTERVENTION DE GROUPE:****GROUPE DE CHEMINEMENT**

Le groupe de cheminement constitue un groupe fermé accueillant un nombre maximum de huit femmes. Un groupe complet s'échelonne sur environ vingt rencontres de trois heures. Différentes thématiques liées aux conséquences des agressions sexuelles sont abordées chaque semaine, telles les émotions; les mythes et les préjugés en lien avec les agressions à caractère sexuel; les mécanismes de défense; les messages intériorisés; l'enfant en soi; l'intimité; la sexualité; l'affirmation et l'estime de soi. En plus des rencontres de groupe, nous offrons une rencontre individuelle en cours de route à chacune afin qu'elle puisse évaluer où elle en est par rapport à son objectif de départ et pour aborder, au besoin, certains aspects qui ne peuvent être approfondis autant au sein du groupe.

Par le biais du groupe, nous visons à créer un lieu sécuritaire qui favorise un climat de confiance et de solidarité tout en permettant aux femmes de briser leur isolement et de normaliser leur vécu avec d'autres femmes. Cela leur permet de constater que l'agression sexuelle est un problème social et non un problème individuel. Les CALACS ont toujours privilégié ce mode d'intervention au sein de leurs services puisqu'il permet de collectiviser les réalités que vivent les femmes et en ce sens, il s'inscrit parfaitement au sein de l'analyse féministe de la problématique des agressions à caractère sexuel. Ce service permet également aux femmes d'identifier les conséquences reliées aux agressions sexuelles qu'elles ont subies et d'identifier des moyens adéquats qui vont leur permettre de reprendre du pouvoir sur leur vie. Tout comme le suivi individuel, le groupe leur permet de se fixer un objectif personnel qu'elles désirent atteindre, en plus des objectifs communs du groupe.



Chaque semaine, les femmes inscrivent sur une fleur ou un fruit une fierté ou encore une prise de conscience qu'elles ont faite pendant la rencontre et installent cette fleur dans les branches de l'arbre commun où se trouvent également leurs objectifs. À la fin des rencontres, elles pourront alors faire une belle récolte !

Cette année, deux groupes de cheminement ont débuté.

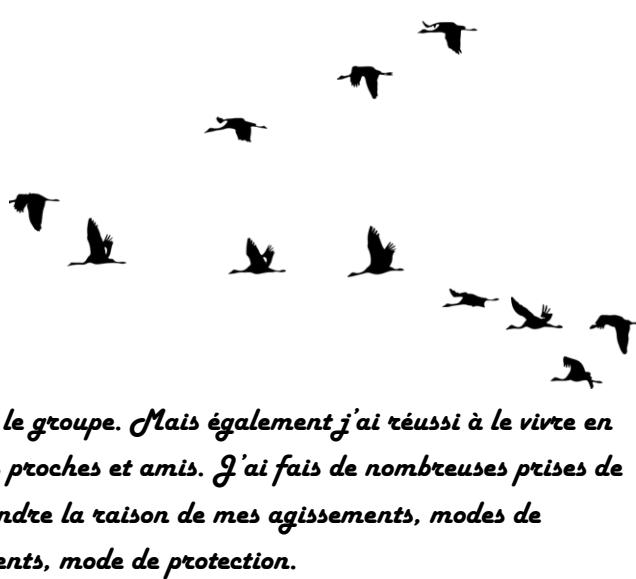
### GROUPE DE CHEMINEMENT DE 20 SEMAINES

*Du 30 janvier au 7 juin 2018 nous avons ouvert un volet de nos vies qui nous a amené à rire, à pleurer, à vivre de la colère mais surtout à grandir. Chacune à sa façon, chacune à son rythme nous avons découvert qui nous étions pour mieux grandir au quotidien dans tous les domaines de nos vies.*

*Beaucoup de défis à relever avec des femmes merveilleuses et intègres, difficile de voir la fin du groupe mais ça donne envie de continuer de se revoir. C'est pourquoi nous avons décidé de continuer de nous côtoyer à la fin du groupe. Pour garder le privilège de pouvoir se dire en toute authenticité, transparence et d'être entendu dans le non-jugement, au travers de nos rencontres improvisées.*

*Nous avons découvert une force puissante au NOUS et que seule nous allions plus vite mais qu'en groupe nous allions plus beaucoup*

*loin. Une ouverture à l'autre, un respect mutuel, une ressemblance dans nos différences et une complicité sont nés, dans un détour où je m'y attendais le moins.*



*Apprendre à faire confiance aux gens, de parler de ce qui se passe dans le plus profond de moi et à recevoir. Voici de grands pas qui ce sont passés à travers le groupe. Mais également j'ai réussi à le vivre en dehors du groupe, dans ma vie avec mes proches et amis. J'ai fais de nombreuses prises de conscience qui m'ont fait comprendre la raison de mes agissements, modes de fonctionnements, mode de protection.*

*J'ai aussi découvert que mes modes de protection étaient destructeurs envers moi-même. Avec le groupe je me suis bâtie un coffre à outils qui m'aide à traverser les périodes de crises de façon plus saine.*

*J'ai appris à juste écouter les autres, pas à les sauver. J'ai appris à changer mon discours envers moi-même, afin de le rendre positif.*

*Mon entourage à changer, certains ce sont éloignés alors d'autres ce sont rapprochés. Pour des femmes du groupe, leur famille ce sont rapprochés, elles ont repris contact avec leur mère, enfants et petits-enfants.*

*Pour plusieurs nous avons fait un temps en individuel (cliente/intervenante) mais pour une co-équipière de notre groupe elle a fait le grand saut directement dans le groupe, pour elle se fut un réel défi !*

*Ce franc succès ne serait complet sans l'accompagnement de notre intervenante. Elle a su nous cadrer dans nos débordements, nous soutenir dans nos tristesses et nos peines. Elle nous a aidé à exprimer, à nous dire, elle nous a laissé l'espace d'être qui ont était. Elle nous a amené à mettre de la lumière là où c'était les ténèbres, afin d'avancer sur le chemin de la guérison.*

**Composé par cinq femmes, cinq inconnues devenues amies !!**

**\*\* J'exte recopié intégralement \*\***

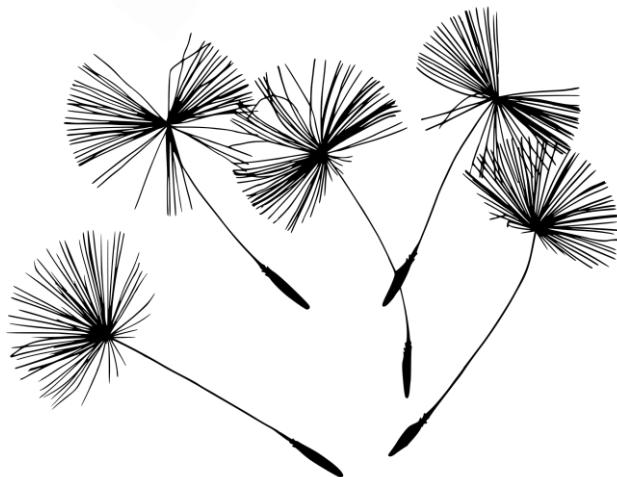
Véronique

Muriel

Brigitte

Josée S

Audrey



### Groupes de cheminement 2017-2018

Dates	Animatrices	Nombre de femmes au début	Nombre de femmes à la fin	Nombre de rencontres	Heures de préparation et retour	Heures d'animation
Janvier à mars 2018	Annick et Mélanie (stagiaire)	6	5	9	27h00	27h00

### Compilation de la rencontre d'information

Mois	Nombre de femmes	Heures de préparation	Heures d'animation
Décembre 2017	7	1h30	3h00

**Total des heures rencontre d'info : 4h30**

**7 femmes rencontrées en pré-groupe pour un total de 9h20**

Date	Animatrice	Nombre de femmes au début	Nombre de femmes à la fin	Nombre de rencontres	Heures de préparation et retour	Heures d'animation
Mars 2018	Nathalie	6	6	4	4h00	12h00

### Compilation de la rencontre d'information

Mois	Nombre de femmes	Heures de préparation	Heures d'animation
Février 2018	8	2h00	3h00

**Total de la rencontre d'info : 5h00**

**7 femmes rencontrées en pré-groupe pour un total 10h30**

**Total des heures investies pour les groupes de cheminement: 99h20**

**GROUPES « SE RÉAPPROPRIER SA SEXUALITÉ »**

Faute de participante, il n'a pas eu lieu cette année.



*CAFÉS-RENCONTRES*



Compte-tenu que les femmes nous ont mentionné, à maintes reprises, au cours de l'année précédente, qu'elles souhaitaient pouvoir garder un lien avec le CALACS après la fin de leur cheminement (individuel ou de groupe), nous avons remis en place les cafés-rencontres pour l'année 2017-2018. Six rencontres ont eu lieu entre les mois de septembre et le mois de mars, à raison d'une rencontre par mois. Les thèmes ont été choisis suite à un sondage que nous avons fait auprès des femmes qui sont venu lors du premier café-rencontre en octobre.

Les thèmes des rencontres ont été les suivants :

- Introduction et accueil
- Comment gérer son anxiété
- Le lâcher-prise
- Apprendre à s'aimer
- Vivre sa féminité
- Relation de couple

Nous avions entre quatre et dix participantes à chacune des rencontres. Certaines femmes sont venues à chaque atelier dans l'objectif de rencontrer d'autres femmes et de maintenir un lien avec le CALACS. D'autres, venaient quand le thème les interpellait.

Nous ferons l'évaluation du fonctionnement et des thèmes abordés lors de la dernière rencontre qui se tiendra en juin prochain.



*ACCOMPAGNEMENT ET DÉFENSE DE DROITS*

**ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE ET IVAC**

Depuis plus de trois ans déjà, nous avons décidé d'offrir du soutien et de l'accompagnement à toutes les adolescentes et les femmes qui en ont fait la demande. Nous avons principalement offert principalement de l'information, de

l'accompagnement et du soutien en lien avec les démarches judiciaires au criminel ainsi qu'en lien avec la Loi sur l'indemnisation aux victimes d'actes criminels.

Il est important de souligner la spécificité de nos démarches d'accompagnement qui se fait dans une perspective de défense de droits, c'est-à-dire où nous questionnons le fonctionnement des diverses instances et où nous nous assurons que les droits des femmes y sont respectés. Pour faciliter l'avancement des démarches, les actions que l'on pose peuvent se traduire, entre autres, par des contacts téléphoniques avec divers acteurs tels des enquêteurs ; des agents de l'IVAC, lorsqu'il y a un refus de la demande ; des professionnels de la santé ainsi que par la rédaction de lettres d'appui diverses et par du soutien téléphonique avec les femmes. Il y a également de belles collaborations avec le CAVAC lorsque nous avons des dossiers conjoints, particulièrement en ce qui a trait au processus judiciaire.

## Accompagnements

### **Démarches liées à l'IVAC**

*(Ces démarches servent, principalement, à des rencontres pour la rédaction du formulaire de l'IVAC ; à des démarches liées à des demandes de révision de dossiers ainsi qu'à du soutien téléphonique.)*

<b>Nombre de femmes et adolescentes rencontrées</b>	<b>Nombre de rencontres</b>	<b>Nombre d'heures investies</b>
16 (15femmes ; 1 adolescente)	33 rencontres	43h05

### **Démarches d'accompagnement judiciaire**

*(Dans ces démarches ; 1 accompagnement lors d'un procès ; 2 dépositions de plaintes à la police, 2 dépositions par vidéo et 1 accompagnement pour la sentence ainsi que des rencontres préparatoires et du soutien téléphonique.)*

<b>Nombre de femmes et adolescentes rencontrées</b>	<b>Nombre de rencontres</b>	<b>Nombre d'heures investies</b>
12 (9 femmes ; 3 adolescente)	20 rencontres	44h15

### **Démarches d'accompagnement défense de droits/divers**

<b>Nombre de femmes et adolescentes rencontrées</b>	<b>Nombre de rencontres</b>	<b>Nombre d'heures investies</b>
5 (5 femmes)	6 rencontres	19h25

**Total d'heures investies en accompagnement : 106h45**

**RÉFÉRENCE SUITE AU PASSAGE DES VICTIMES EN CENTRE DÉSIGNÉ ADULTE**

En date du 1<sup>er</sup> avril 2017, nous sommes devenus officiellement l'organisme responsable de rappeler les victimes ayant passées en Centre désigné suite à une agression à caractère sexuel. Ce changement est le résultat de plusieurs années de travail pour améliorer la trajectoire de service auprès des victimes adultes selon l'évaluation des meilleures pratiques. L'ensemble des trousses « adultes » a continué à se faire au CHPLG (Terrebonne) et cela a nécessité neuf mois supplémentaires pour qu'enfin les services soient offerts au CHRDJ à Joliette. Une formation et un coaching était nécessaire entre les intervenants pour qu'ils puissent être en mesure de bien diriger les interventions.

Nous avons reçu cette année vingt-trois références, par télécopieur, pour le nord de Lanaudière, échelonné comme suit :

Mois	Nombre
Mai	3
Juin	4
Juillet	2
Août	1
Septembre	1
Octobre	4
Novembre	0
Décembre	2
Janvier	1
Février	2
Mars	3
<b>Total : 23</b>	

Concrètement, le rôle du CALACS dans la nouvelle trajectoire de services est de rappeler les victimes 24 à 48 heures après leur passage en Centre désigné pour :

- Offrir un soutien émotionnel et vérifier leur réseau de soutien, normaliser leurs réactions, faire un portrait de leur situation actuelle et vérifier l'ensemble de leurs besoins.

- Faire un rappel des différentes étapes qui suivront le passage de la victime en Centre désigné, de même que des personnes responsables de son suivi (médecin, policier), et vérifier son besoin par rapport à cela.
- Leur rappeler que l'intervenante du CALACS demeurera la personne-ressource tout au long du processus et qu'elles peuvent toujours nous rappeler pour toutes questions, inquiétudes ou autres.
- Leur offrir, par la suite, un suivi au CALACS ou les référer vers une autre ressource au besoin. Selon notre entente avec le CAVAC, notre rôle est de les référer aux intervenantes travaillant en référence policière chaque fois qu'il y a une plainte de déposée.

Nous constatons qu'il est souvent difficile de rejoindre les femmes et ce, malgré qu'elles soient d'accord pour recevoir notre appel. Quand il s'avère que la femme veut que son vécu demeure confidentiel par rapport à son entourage, il devient presqu'impossible de la rejoindre. Sur les vingt-trois références que nous avons eues, huit femmes n'ont jamais été rejointes malgré nos essais répétés. Cinq femmes ont, quant à elles, demandé de recevoir des services du CALACS (accompagnement, suivi individuel ou de groupe). Prochainement, nous ferons une évaluation de notre façon de faire quand à ce service et partagerons notre évaluation au sous-comité régional des Centres désignés.

Nous évaluons à une quinzaine d'heures le temps investi en rapport avec les femmes référencées par les Centres désignés.

<b>En résumé pour le volet aide directe</b>	
Intervention individuelle (rencontres individuelles d'adolescentes et de femmes, premières rencontres, soutien à l'entourage)	914h40
Intervention de groupes (groupe de cheminement et café-rencontres)	135h20
Accompagnements et défense de droits et divers	121h45
<b>Total des heures investies : 1 171h45</b>	

Cette année encore, beaucoup de temps a été consacré aux services du volet aide directe. De plus, un nombre considérable d'heures a été consacré à l'intervention téléphonique. Comme toujours, nous y retrouvons les références, l'information sur nos services, les demandes d'aide et l'écoute téléphonique. Au-delà des nouvelles demandes d'aide officielles, un nombre important de tout autres types de demandes s'est ajouté à travers les interventions téléphoniques. Il est donc essentiel de tenir compte de ses heures qui s'ajoutent aux autres services afin d'avoir un portrait plus juste du réel travail effectué.

# TÉMOIGNAGES

\*\*\* TEXTES INTÉGRAUX \*\*\*

Au début j'étais anéantie, j'étais épuisée. La mort m'était à ma portée. Pendant 7 mois j'ai vécu ce qu'on appelle « l'enfer ». J'essayais de me sauver sans arrêt. Mais cette part sombre me poursuivait. Rendu au 8ème mois, j'ai décidé de mettre mon pied au sol une fois pour toute, car j'étais là, sans aucune force. J'ai été chercher l'aide dont j'avais terriblement besoin. Je pensais sérieusement que ça n'allait pas fonctionner. Mais après la première séance, j'ai vu que ça allait m'aider. Je suis sortie la tête moins basse, avec un but bien précis. Mon but était de finir heureuse, de retrouver ma joie de vivre, être fière d'avoir traversé ça et surtout, devenir plus forte pour mes prochaines épreuves à traverser.

La deuxième fois, j'étais heureuse de voir que Mélanie avait reçue mon appel et qu'elle était là, devant moi. Je savais que j'allais encore sortir la tête haute. Et comme de coutume, je suis sortie comme une fleur qui découvre la beauté de la vie.

La troisième fois, on peut dire que la vie m'a entré dans. Avant de voir Mélanie, pour la troisième fois, j'étais là, de bout devant la vie, à essayer de calmer mes crises d'anxiétés. J'étais soulagée quand le jeudi première période est arrivé. Je lui ai fait part de mes peurs, de la raison pourquoi je faisais ces crises là. Je peux vous dire que quand je suis sortie du bureau, je me sentais plus légère, plus calme, moins inquiète. Je faisais ça, car une semaine et un jour, je passais en cours. Ça me stressait car « l'agresseur » allait être présent.

La quatrième fois que j'ai vu Mélanie, ce fut la veille que je passais en cours. Mais étrangement, j'étais calme, j'étais heureuse, je me sentais prête à affronter le « drame ». J'ai réussi haut la main à l'affronter. Je suis sortie de là, la tête haute et je pleurais de joie, j'étais

- soulagée de l'avoir fait. Je me connais assez pour dire que si j'aurais pas eux cette aide. J'aurais pas réagi de la même façon.
- D'après moi j'aurais pas été capable de parler, de m'imprimer.
- La cinquième séance, la journée là où je vous écrit ceci, m'a fait réaliser à quel point que je suis forte. Je n'ai jamais perdue espoir. Même dans les moments les plus difficiles, j'avais ma petite voix (mon ange), qui me faisait garder espoir. Grâce à l'aide que j'ai reçue de CALACS, je peux dire que j'ai retrouvé mon bonheur. La force que je pensais perdue, elle est là, mais il y a une différence, je suis désormais encore plus forte qu'avant.
- Je peux pas dire que ça été facile. Non, au contraire, ça été extrêmement difficile. Ça m'a tout pris pour être capable d'y arriver. Il a fallu que ma vie soit en jeu pour comprendre qu'il était temps pour moi de retrouver cette confiance et d'a nouveau aimer la vie. Avec cette épreuve vraiment difficile, avec cette aide qui m'a ouvert la porte, je vois que la vie peut se terminer d'un seul claquement doigt. C'est pourquoi il faut pas perdre espoir. Après le malheur, vient le bonheur.
- Je n'ai que 15 ans et je sais maintenant c'est quoi être pris dans le noir, sans voir de clarter. Mais je sais aussi qu'on peut toujours trouver la porte de la clarter. On peut toujours s'en sortir, il faut simplement le vouloir et surtout avoir la volonté. Car personne peut t'aider réellement, il y a que toi qui le peut. Les autres peuvent seulement t'ouvrir leurs portes et te donner des moyens. Rendu là, c'est à toi de faire ce qu'il faut pour ton bien. N'oubliez pas que la vie peut se finir vite, alors ne gâche pas ta vie pour une personne dégueulasse.

Même si tu souffres, dis toi qu'un jour tu vas être heureuse et le mal que cette personne t'a faite, va lui revenir au visage. Nous appelons ça, le Karma. Merci beaucoup à CALACS et la psychopedagogue de mon école de m'avoir ouvert leurs portes.

Hélène Pelechaty

« Ce fut toute une aventure intérieure que j'ai vécue avec vous dans ce groupe dont je n'étais pas sûr d'avoir envie de participer étant donné le fait de partager mes blessures avec d'autres femmes alors que je ne laisse personne entrer dans mon jardin secret. Jusqu'à maintenant les deux seules personnes de confiance sur ce sujet était ma mère et Annick et c'était déjà beaucoup. Mais l'aide qu'Annick m'a apporté l'an passé, la confiance qui s'est créée entre elle et moi a fait en sorte que j'ai accepté son offre de faire partie du groupe. Mais j'avoue, pas avec gaieté de cœur, j'avais des doutes et des craintes sur l'utilité de ce groupe vraiment honnêtement. Mais contre toute attente, j'ai réussi à plonger dans mon cœur, à faire confiance et à m'attacher à chacune des filles, me reconnaître dans nos forces, nos faiblesses, nos mécanismes de défense, notre souffrance, mais surtout notre étincelle à aspirer au bonheur... Notre combat à vouloir s'aimer plutôt que de s'hair, se sabotter, se rejeter, se culpabiliser, se dénigrer, se sentir pas correcte et se blâmer. Malgré toutes nos histoires différentes, la blessure nous a laissé les mêmes marques et je fut remplie d'amour et de compassion pour les filles et j'ai pris conscience que je méritais d'en avoir pour moi aussi. Apprendre à faire confiance, à aimer, à me respecter plus, à écouter et faire des prises de consciences sur mes choix, mes rêves, mes aspirations pour le futur, briser les patterns malsains, m'accueillir, me pardonner quand j'agis mal, mais en prendre conscience. Bref, avoir envie de tout cœur d'aller de l'avant plutôt que de laisser mes blessure m'emprisonner c'est tellement ce que le groupe m'a apporté et je suis très heureuse et fière de l'avoir fait jusqu'au bout. Les filles ont gravé leurs empreintes dans mon cœur et je les aime profondément. J'ai compris c'était quoi la force du NOUS.

Merci pour ce beau cheminement qui est le début d'une histoire d'amour avec soi, avec nous.

Merci Annick »




Dans mon enfance, j'ai été violée par mon beau-père. Le CALACS m'a apporté tellement de choses positives. Grâce aux intervenantes j'ai appris que j'étais une victime, que tout ce que j'ai vécu n'était pas de ma faute. Elles m'ont appris que j'ai le droit de vivre et que je n'ai plus besoin de survivre. Suite à des suivis et aux cafés rencontres, j'ai pu devenir une autre personne qui peut être libre de vivre comme je veux le faire. Elles m'ont donné la force d'amener mon abuseur en cours. J'ai été chanceuse d'avoir été reconnue comme victime. Tout au long de ce processus elles ont toujours été présente lorsque j'avais des questions, que j'avais seulement besoin de parler de tout ce qui se passait. Suite à la fin de son incarcération, je suis fière de dire que je suis guérie de ces agressions et de mon agresseur. Le CALACS est pour moi comme une famille sur qui on peut compter et je les remercie de m'avoir épaulé dans tout ce processus si difficile à traverser. Elles sont là autant quand ça va pas bien que ça ne va pas bien. Elles sont à l'écoute de tous nos besoins familiaux. Elles font tout en leur possible de nous aider dans toutes nos difficultés que nous vivons dans /

notre quotidien familial. Je peux seulement les remercier de tout ce qu'elles ont fait pour moi, quelles font en ce moment et qui elles vont faire plus tard.

Merci beaucoup pour tout !

« Moi, Brigitte Simard, j'ai pris la décision d'aller au CALACS parce qu'après 40 ans, je me suis souvenue que j'avais été agressée deux fois dans ma jeunesse et que j'ai gardé ça, caché dans un coin, à essayer beaucoup de choses et que plus j'en faisais plus je m'enfonçais. Donc, ma T.S. m'a conseillée d'aller au CALACS, ce que j'ai fait.



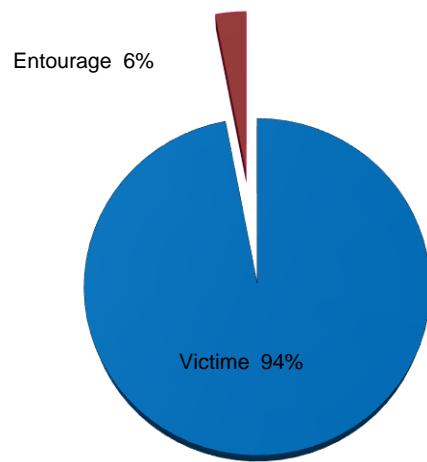
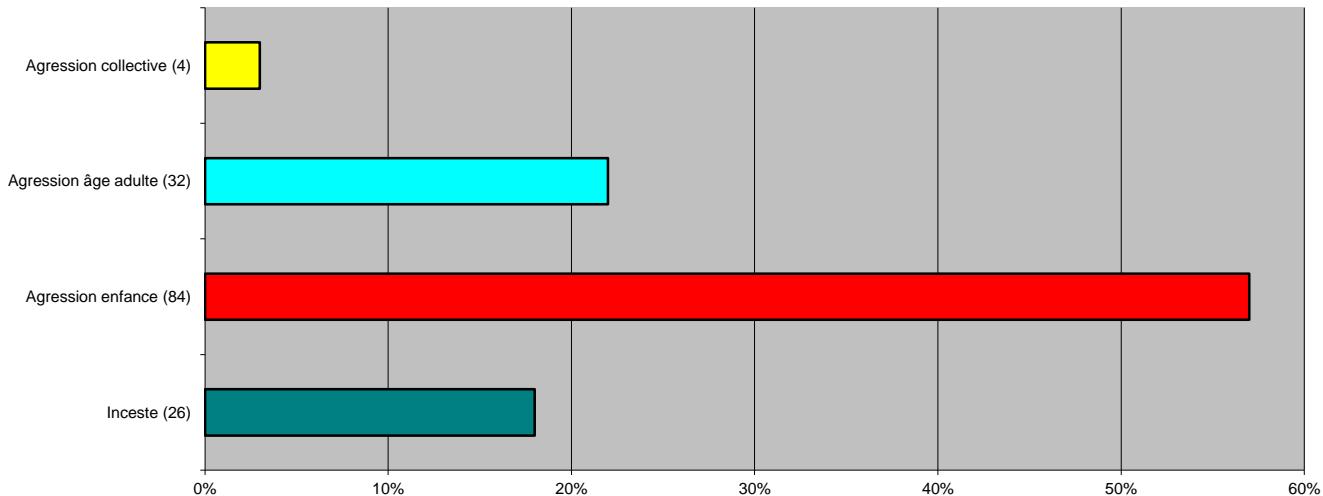
Je vais vous dire que c'est des personnes extraordinaires. Ce n'est pas facile, c'est sûr, mais elles sont tellement à l'écoute de tes besoins et elles te donnent tellement d'outils pour t'en sortir. J'ai fait un suivi individuel avec Paméla, une fille douce et à l'écoute de moi. Elle m'a fait sortir le mal en dedans de moi tranquillement et ça m'a fait tellement de bien, je me suis senti grandi.

Après, j'ai décidé de faire un groupe, car j'avais réglé une agression et non la deuxième, plus grave. J'ai été violée par un ami de ma sœur. Et elle, elle était juste à côté et jouait avec son corps. Je devais régler quelque chose qui me faisait très mal ; je me sentais trahi par ma sœur. J'ai commencé le groupe avec Annick qui était très à l'écoute. Elle vient nous chercher tellement, à chaque rencontre. Au début, tu te demandes : « Est-ce que ça va aller ? ». Et je peux vous dire que j'ai rencontré 4 filles extraordinaires. On a vécus de fous rires, des pleurs, de la peine, de la colère, mais surtout une belle amitié entre nous. J'en suis sortie changer. J'ai compris beaucoup de choses comme le pourquoi j'étais comme ça dans la vie. Donc, aujourd'hui, je suis à l'écoute du monde et de moi-même. Je peux vous dire qu'aujourd'hui, je suis bien avec moi-même.

Merci CALACS, vous êtes des personnes indispensables pour les victimes.

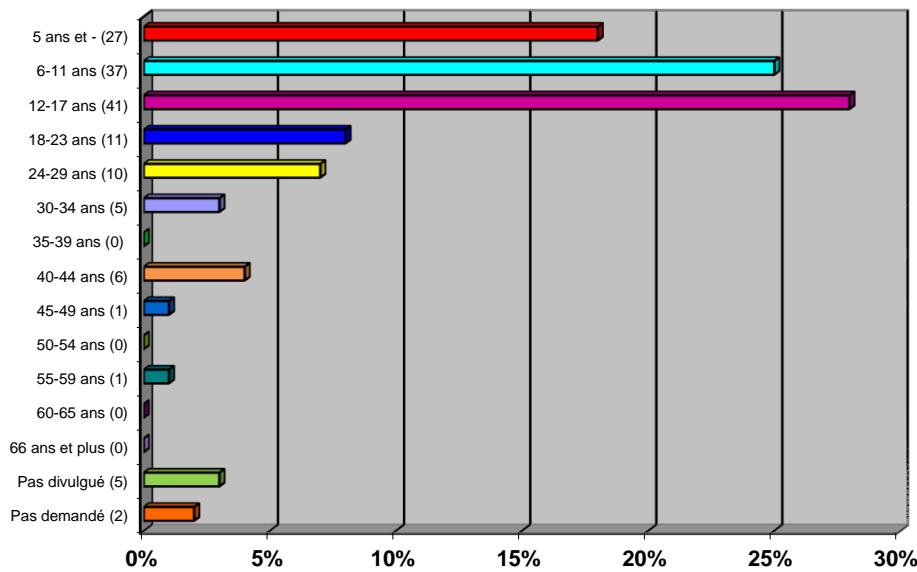
Continuer votre beau travail ! »

*Brigitte*

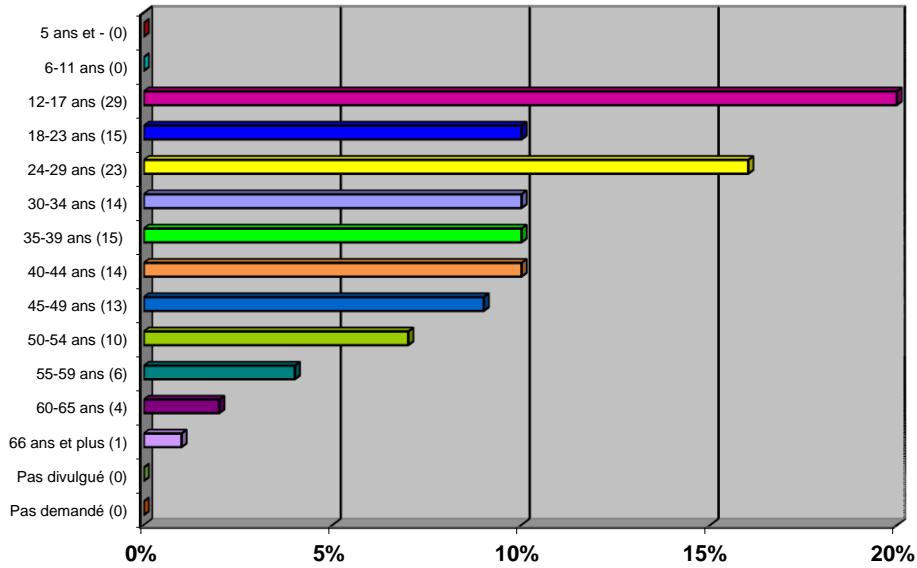
**STATISTIQUES DES DEMANDES D'AIDE****2017-2018****SUR LES 155 NOUVELLES DEMANDES D'AIDE**1. LA PERSONNE QUI DEMANDE DE L'AIDE2. FORMES D'AGGRESSION SEXUELLE

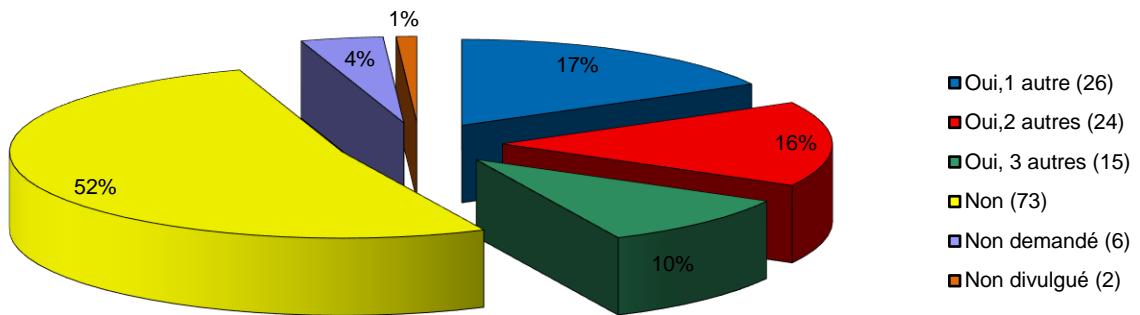
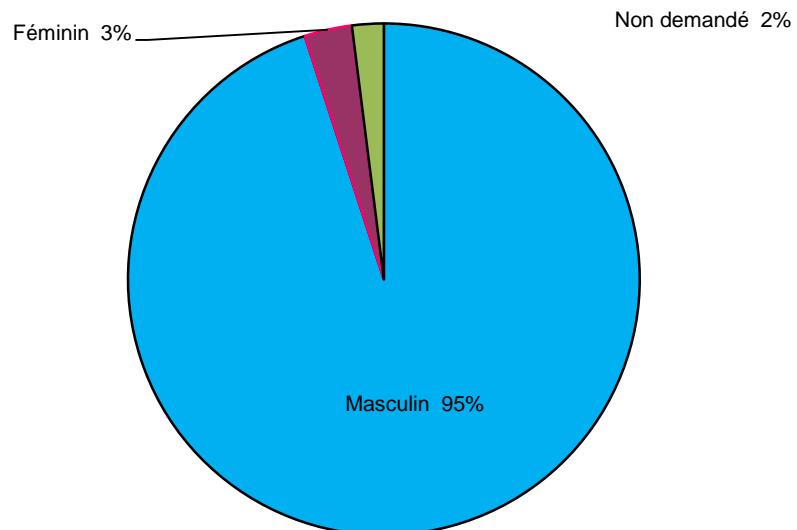
### 3. DESCRIPTION DES PERSONNES QUI FONT UNE DEMANDE D'AIDE

#### *3.1 ÂGE LORS DE L'AGGRESSION*

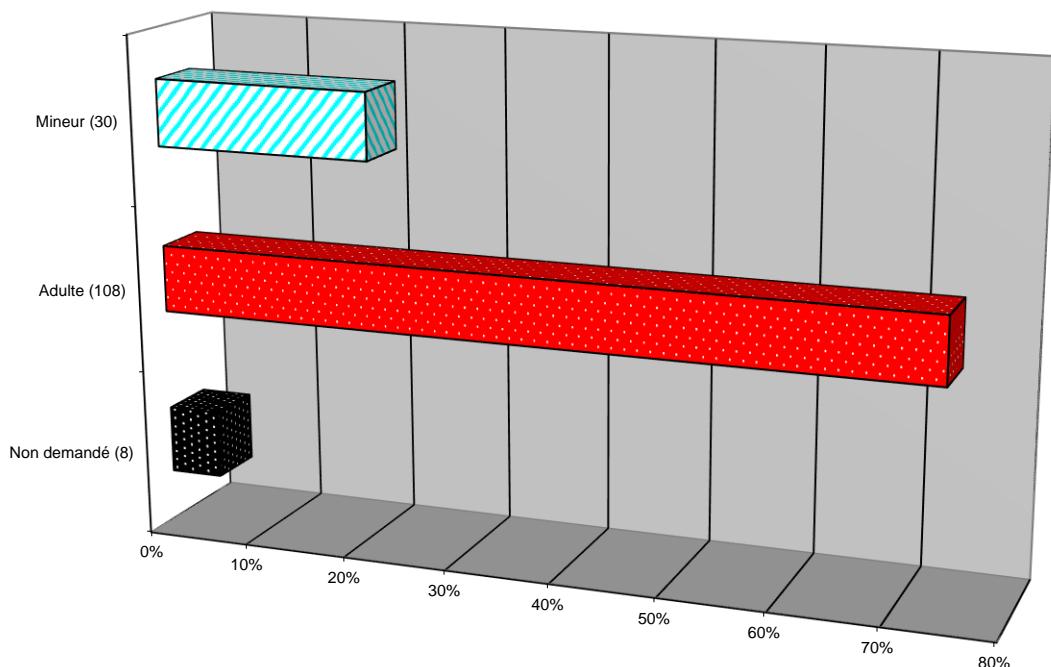


#### *3.2 - ÂGE LORS DE LA DEMANDE D'AIDE*

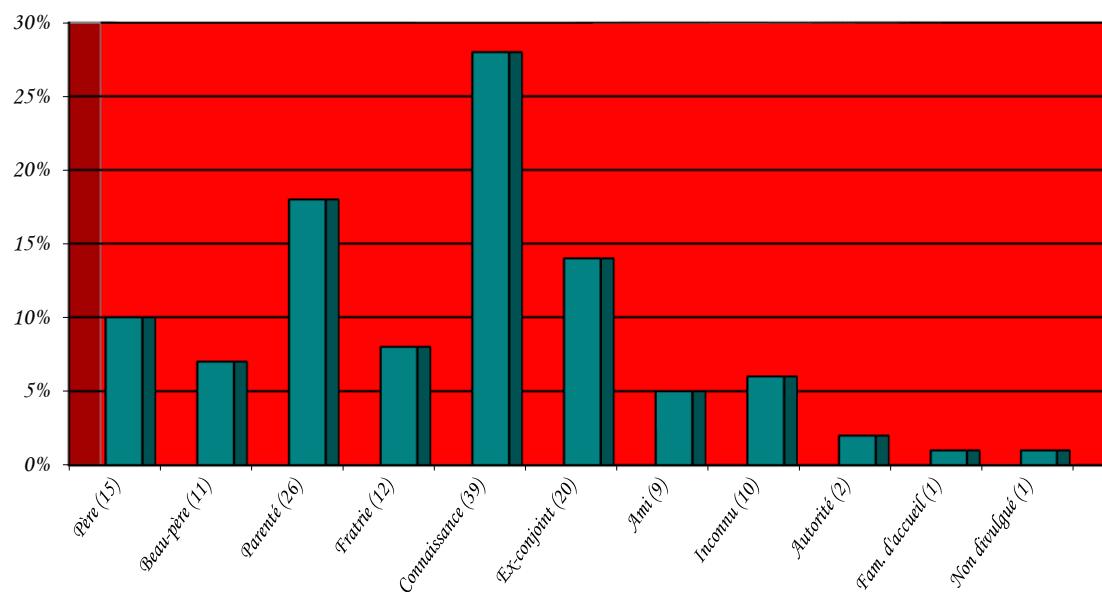


***3.3 - LA FEMME DÉVOILE D'AUTRES SITUATIONS D'AGRESSIONS SEXUELLES*****4 DESCRIPTION DES AGRESSEURS*****4.1 - SEXE DES AGRESSEURS***

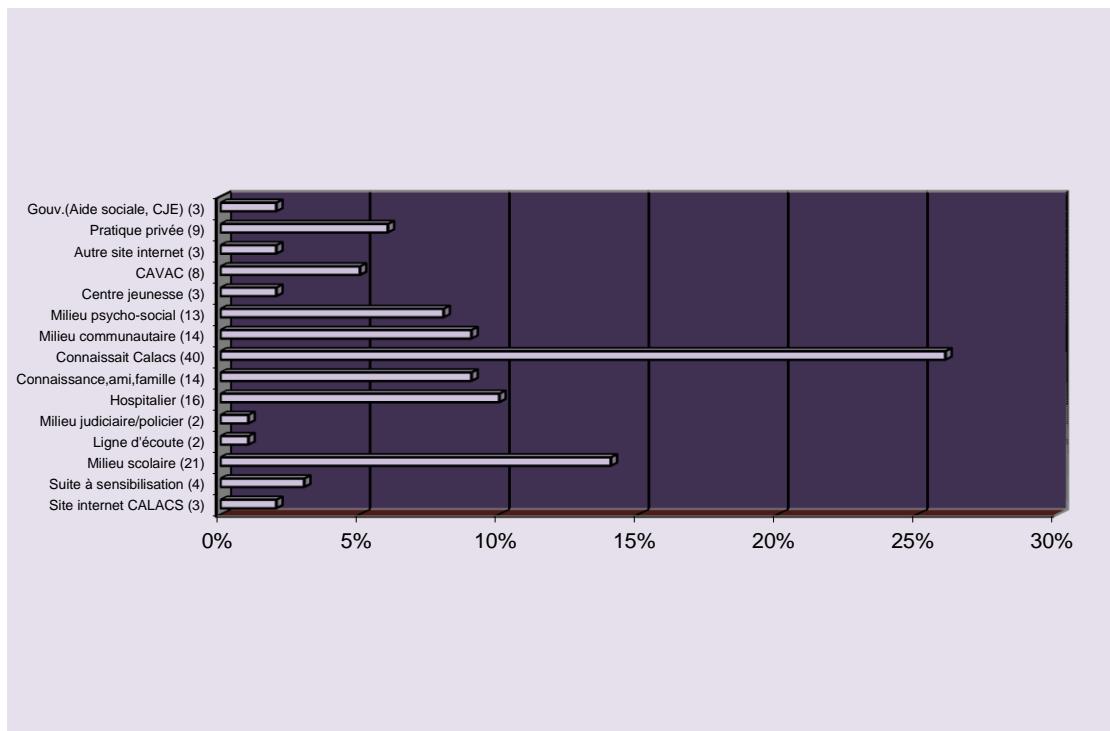
#### 4.2 - ÂGE DES AGRESSEURS



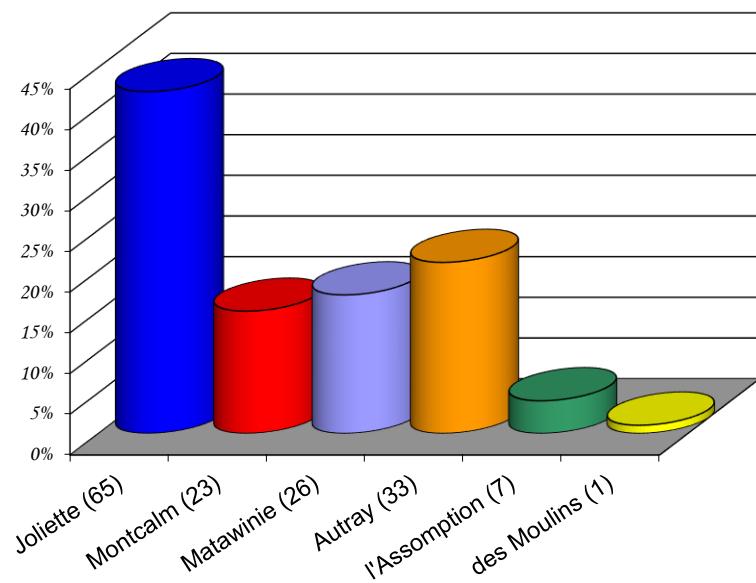
#### 4.3 - LIEN AVEC LES AGRESSEURS



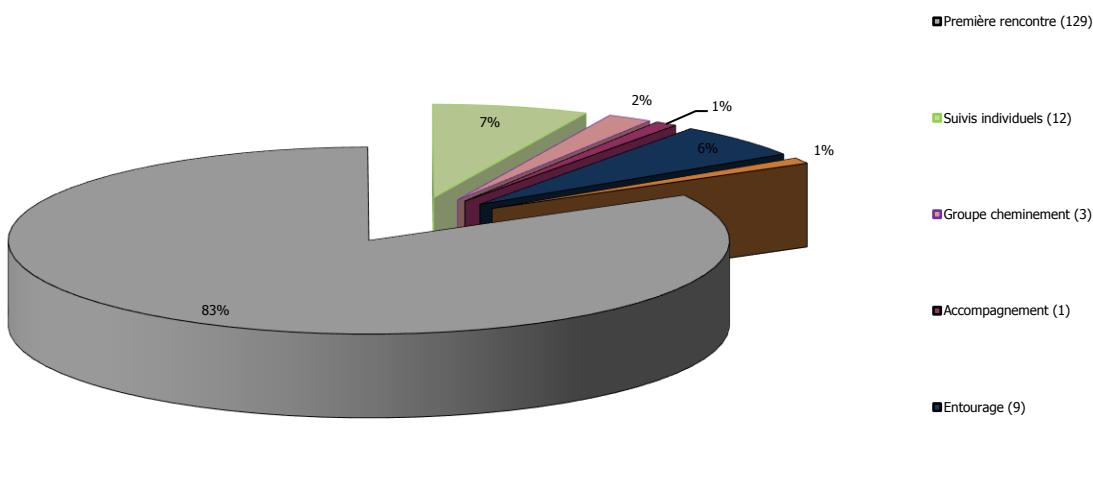
## 5. SOURCES DE RÉFÉRENCES



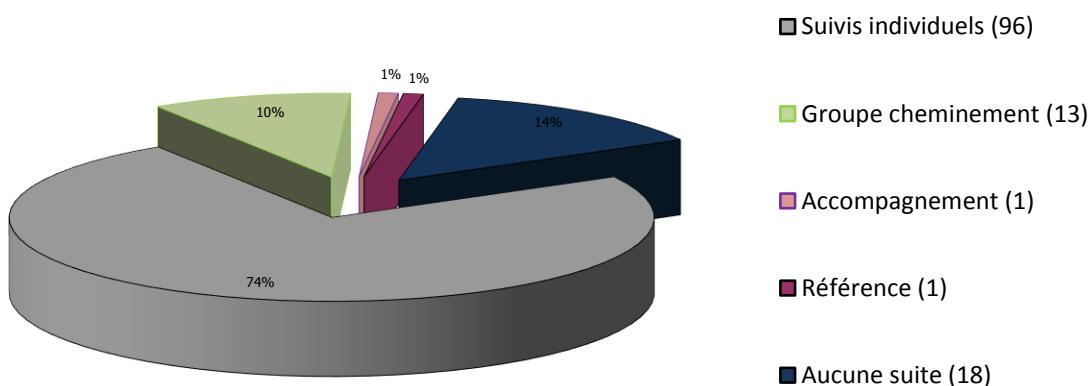
## 6. LIEU DE RÉSIDENCE DE LA PERSONNE QUI DEMANDE DE L'AIDE



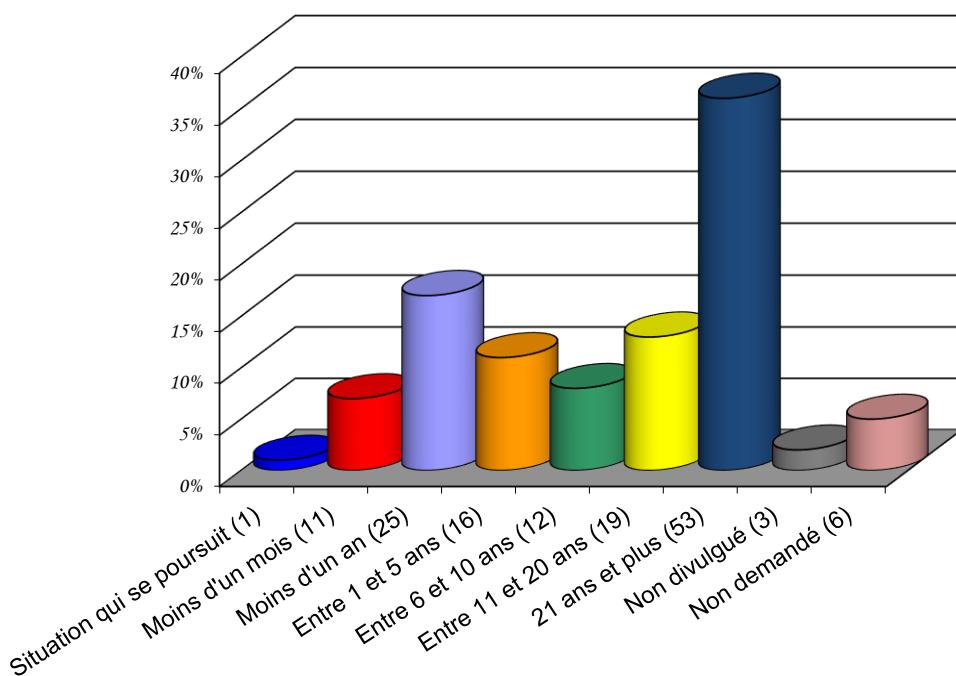
## 7. DISPOSITION APRÈS LA DEMANDE D'AIDE



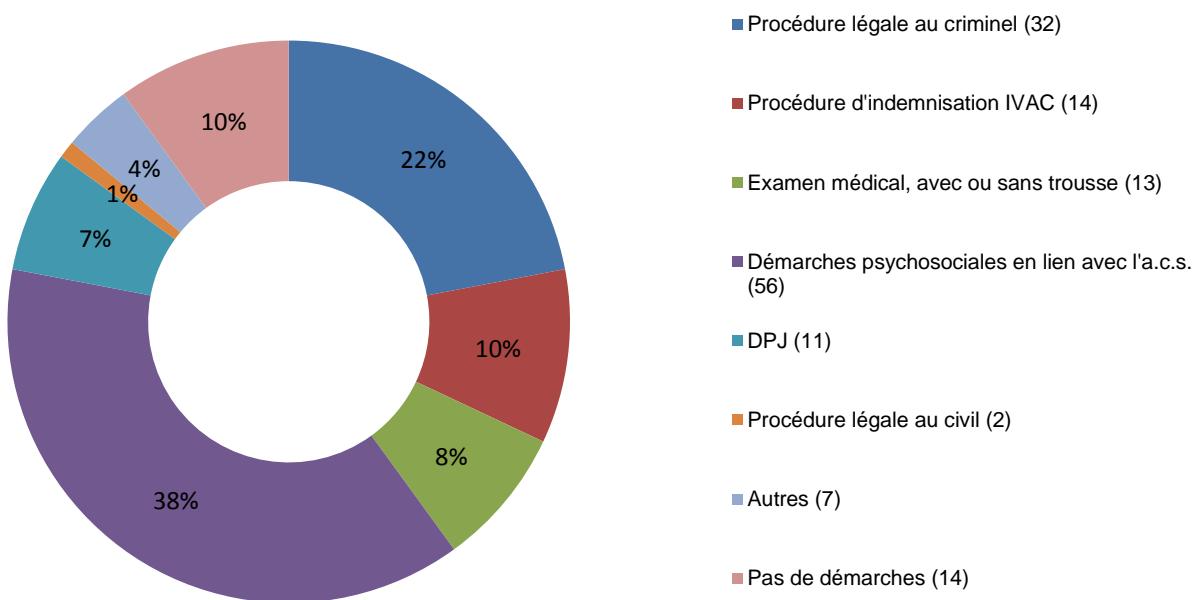
## 8. DISPOSITION APRÈS LA PREMIÈRE RENCONTRE



## 9. DÉLAI ENTRE LE DERNIER ÉPISODE D'ACS ET LA DEMANDE D'AIDE



## 10. DÉMARCHES ENTAMÉES AVANT LA DEMANDE D'AIDE AU CALACS





### **PRÉVENTION/FORMATION/PROMOTION**

Bien que de travailler avec les femmes ayant déjà subi des agressions à caractère sexuel fait partie de notre quotidien, nous croyons fermement qu'il est d'autant plus important de travailler en prévention pour que de moins en moins de femmes, d'hommes et d'enfant ne soient victimes de violence sexuelle.

Un des meilleurs facteurs de protection reste la connaissance. En effet, comment se protéger de quelque chose sans savoir de quoi il s'agit. C'est dans cette optique que le CALACS investi un nombre considérable d'heures au niveau de la prévention et de la sensibilisation pour rejoindre un maximum de citoyennes et citoyens. Cette prévention prend différentes formes : kiosques, animations dans les milieux scolaires, animations dans les organismes communautaires, rencontres étudiants, participation à divers projets, etc. Nous utilisons toutes les opportunités qui nous sont offertes pour informer les gens sur ce que sont les agressions, quelles formes elles peuvent prendre, quelle est la prévalence, qu'est-ce que le consentement sexuel, quelles sont les lois qui régissent les crimes à caractère sexuel, quelles en sont les conséquences, comment aider quelqu'un qui confie avoir été victime, ainsi que tout autre sujet pouvant aider la population à reconnaître les situations inadéquates, autant pour se protéger de ces situations que pour éviter de provoquer ces situations.

Plus nous parlerons de la problématique et plus la population sera informée et sensibilisée. Plus la population sera sensibilisée et plus il y aura de probabilités que l'ampleur des agressions à caractère sexuel diminue et qu'éventuellement, seules les relations saines et égalitaires soient vécues.

L'année 2017 et 2018 a été une année de visibilité incroyable pour les CALACS et particulièrement pour le CALACS Coup de Cœur. La vague de dénonciation qui a pris d'assaut la planète a fait en sorte que plusieurs milieux ont ressenti le besoin d'être davantage informés et d'informer également leurs membres et leurs participants-es. Nous avons d'ailleurs été très bien reçus dans plusieurs milieux différents que nous n'avions pas nécessairement eu l'occasion de visiter par les années passées. Merci à nos nouveaux partenaires pour ces invitations et cette ouverture à discuter de ce sujet délicat et douloureux. L'augmentation de notre visibilité a également eu un impact sur les demandes d'aide que le CALACS a reçu. En effet, certaines personnes présentent lors de rencontres de sensibilisation ont connecté avec leur vécu d'agression et ont ressenti le besoin de prendre soin d'elles.

Voici alors le résumé et la compilation des différentes activités de sensibilisation et de prévention ayant été présent sur la planche de travail du CALACS misent de l'avant cette année.

**EMPREINTE – AGIR ENSEMBLE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL**

Cette année soulignait le déploiement du programme commun de prévention des CALACS : *Empreinte – Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel*. Dans le cadre du déploiement, chaque CALACS membre du regroupement québécois des CALACS, était sollicité à déployer *Empreinte* dans son ensemble, dans au moins une école de son territoire. Déployer le programme dans son ensemble impliquait : les animations aux élèves du programme court ou du programme long en secondaire 3, la journée de formation au personnel scolaire ainsi que l'invitation aux parents à visionner les capsules conçues pour eux.

Ce programme est le résultat de trois ans de travail acharné entre le Regroupement québécois des CALACS et deux chercheurs du Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal. L'objectif était de créer un programme commun à tous les CALACS pour faire la prévention des agressions à caractère sexuel dans les écoles secondaires. Les débuts des travaux se sont fait en même temps que l'annonce des nouveaux apprentissages obligatoires dans le cadre du programme d'éducation à la sexualité qui sera mis sur pied dans toutes les écoles du Québec à partir de l'automne 2018. En plus de répondre directement à ces apprentissages obligatoires, dans la mise sur pied d'*Empreinte* il était incontournable, pour le RQCALACS ainsi que pour les chercheurs, de s'assurer que ce programme soit évalué pour valider son efficacité auprès de toutes les personnes recevant les différents volets. C'est pourquoi, avec le déploiement de cette année, certaines écoles étaient invitées également à participer au processus d'évaluation. Ce processus impliquait un engagement un peu plus demandant de la part des participants. En effet, chaque participant (élèves et membres du personnel scolaire) était encouragé à remplir un questionnaire « pré-test » environ une semaine avant leur participation, un questionnaire « post-test » environ une semaine après leur participation et ensuite un deuxième questionnaire « post-test » environ deux mois après leur participation. Ces questionnaires, qui seront compilés et évalués par des chercheurs qualifiées, permettront d'évaluer l'efficacité du programme *Empreinte* sur les connaissances et les habiletés des participants en lien avec la problématique des agressions à caractère sexuel. Les parents pour leur part étaient invités à remplir un questionnaire d'évaluation après avoir visionné les capsules vidéo.

Quand tout le processus d'évaluation sera terminé, il deviendra plus facile de voir ce qui fonctionne du programme *Empreinte* ainsi que ses limites. Il sera alors

possible d'apporter les dernières modifications pour le rendre le plus efficace possible avant que la version finale et bonifiée soit disponible.

Considérant l'implication que l'évaluation demandait, certaines écoles étaient plus réticentes à nous recevoir. Nous avons quand même été en mesure d'assurer le déploiement, entier ou partiel, dans trois écoles de notre territoire, soit l'école secondaire Bermon de St-Gabriel-de-Brandon, l'école secondaire Des Montagnes de Saint-Michel-des-Saints ainsi que l'Académie Antoine Manseau de Joliette. Par contre, seulement l'Académie Antoine Manseau a reçu la formation au personnel scolaire, où huit membres du personnel étaient présents. Les élèves de toutes les écoles ont reçu les quatre premiers ateliers du programme court et les parents des trois écoles ont été invités à visionner les capsules.

Dans le processus de déploiement, nous avons eu la chance d'être en contact avec la conseillère pédagogique de la Commission scolaire Des Samares, responsable du dossier de l'éducation à la sexualité. Elle croit beaucoup au programme et souhaite pouvoir l'offrir au plus grand nombre de ses élèves possible. Considérant l'annonce d'un financement de trois ans non récurrent du Secrétariat à la condition féminine pour le déploiement d'*Empreinte*, il sera sûrement possible pour nous d'être présent dans plusieurs écoles l'an prochain. Ces collaborations sont précieuses pour nous et nous permettent de créer des liens efficaces et durables avec les acteurs du milieu scolaire.

<b>Tâches en lien avec le programme <i>Empreinte</i></b>	
Formation au personnel scolaire	<b>10h30</b>
Coordination et planification	<b>5h00</b>
Processus d'évaluation/lien avec le RQ et les chercheures	<b>7h00</b>
<b>Total des heures investies : 22h30</b>	

**TABLEAU DES ANIMATIONS DU PROGRAMME**  
**EMPREINTE : AGIR ENSEMBLE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL**

Titre de l'atelier	Date	Lieux	Nombre de personnes rejoignes	Nombre d'heures investies (préparation et animation)
<b>Les agressions à caractère sexuel</b> <u>Objectif</u> : Mieux comprendre la problématique, ses formes, son ampleur ainsi que les mythes et préjugés qui y sont associés.	21 & 28 avril 2017	École secondaire l'Érablière, St-Félix-de-Valois	6 groupes ~ 145 élèves 2 enseignants	21h00
	6 & 7 décembre 2017	École secondaire Bermon, St-Gabriel-de-Brandon	3 groupes 62 élèves 1 enseignant 1 intervenante 1 stagiaire	14h30
	29 janvier 2018	École secondaire Des Montagnes, St-Michel-des-Saints	1 groupe 19 élèves 1 enseignante	4h15
	28 mars 2018	Académie Antoine Manseau, Joliette	3 groupes 83 élèves 2 enseignants	7h15
<b>Le consentement sexuel</b> <u>Objectif</u> : Mieux comprendre la notion de consentement sexuel et son application dans différents contextes	24 avril & 2 mai 2017	École secondaire l'Érablière, St-Félix-de-Valois	6 groupes ~ 145 élèves 2 enseignants	21h00
	19 & 20 décembre 2017	École secondaire Bermon, St-Gabriel-de-Brandon	3 groupes 65 élèves 1 enseignant	14h30
	5 février 2018	École secondaire Des Montagnes, St-Michel-des-Saints	1 groupe 18 élèves 1 enseignante	4h15
	27 et 28 février & 1 mars	École secondaire Pierre-de-Lestage, Berthierville	6 groupes 121 élèves 2 enseignants	21h30

<b>Dévoilement et soutien</b>				
<u>Objectif:</u> Développer des stratégies d'entraide pour réagir de manière appropriée advenant les confidences d'un.e ami.e ayant vécu une agression sexuelle ou lorsque l'on est témoin d'une agression.	9 & 10 janvier 2018	École secondaire Bermon à Saint-Gabriel-de Brandon	3 groupes 63 élèves 1 enseignante	14h30
	12 février 2018	École secondaire Des Montagnes, St-Michel-des-Saints	1 groupe 18 élèves 1 enseignante	4h15
<b>Pouvoir d'agir des jeunes pour contrer les agressions à caractère sexuel</b>				
<u>Objectif:</u> Prendre conscience du rôle actif que chacun.e peut jouer individuellement et collectivement, dans la prévention et la dénonciation d'une situation d'agression à caractère sexuel.	23 & 23 janvier 2018	École secondaire Bermon à St-Gabriel- de Brandon	3 groupes 61 élèves 1 enseignantes	14h30
	20 février 2018	École secondaire Des Montagnes, St-Michel-des-Saints	1 groupe 18 élèves 1 enseignante	4h15
<b>Culture de l'hypersexualisation et stéréotypes sexuels</b>				
<u>Objectif:</u> Développer son esprit critique face à l'influence, sur soi et les autres, du contenu sexualisé et stéréotypé véhiculé dans l'espace public.	11 avril 2017	École secondaire Bermon à St-Gabriel- de Brandon	2 groupes 40 élèves 1 enseignant	9h00
<b>Exploitation sexuelle</b>				
<u>Objectif:</u> Mieux comprendre les différentes formes d'exploitation sexuelle et les conséquences associées.	25 avril 2017	École secondaire Bermon à St-Gabriel- de Brandon	2 groupes 40 élèves 1 enseignant	9h00
<b>Total</b>				<b>163h45</b>

**TABLEAU DES ANIMATIONS DU PROGRAMME**  
**« JE NE SUIS PAS JUSTE ¼ (UN CORPS), JE SUIS ENTIERE! »**

Titre de l'atelier	Date	Lieux	Nombre de personnes rejoignes	Nombre d'heures investies (préparation et animation)
<b>L'impact de l'hypersexualisation sur l'image corporelle et l'estime de soi :</b> <u>Objectif :</u> Définir et discuter du phénomène de l'hypersexualisation et des impacts de celui-ci sur l'image corporelle et l'estime de soi des jeunes.	7 & 12 décembre 2017	École secondaire Bermon, St-Gabriel-de-Brandon	2 groupes 54 élèves 1 enseignante	11h30
	5 & 8 décembre 2017	Académie Antoine Manseau, Joliette	4 groupes de secondaire 1 92 élèves 1 enseignantes	10h00
	5 décembre décembre 2017	Académie Antoine Manseau, Joliette	3 groupes de secondaires 2 70 élèves 3 enseignants	7h15
	7 & 19 février 2018	École secondaire De la Rive, Lavaltrie	3 groupes de secondaire 1 96 élèves 1 enseignant	14h30
<b>L'influence de la culture pornographique sur la sexualisation précoce :</b> <u>Objectif :</u> Faire prendre conscience aux jeunes de la quantité d'images sexualisées facilement accessible et l'impact possible sur leur sexualité.	14 & 15 février 2018	Académie Antoine Manseau, Joliette	3 groupes 78 élèves 2 enseignants	8h00
	1 & 2 mars 2018	École secondaire Pierre-de-Lestage, Berthierville	4 groupes 91 élèves 1 enseignant	14h30
<b>Hypersexualisation et violence sexuelle :</b> <u>Objectif :</u> Faire le lien entre le phénomène de l'hypersexualisation et la violence sexuelle. Connaitre la problématique des agressions à caractère sexuel.	28 février & 1 <sup>er</sup> mars 2018	École secondaire Pierre-de-Lestage, Berthierville	3 groupes 71 élèves 1 enseignante	14h30
<b>Total</b>			552 élèves 10 enseignants	<b>80h15</b>

**AUTRES ANIMATIONS / PRÉSENTATIONS DE SERVICES RÉALISÉES CETTE ANNÉE :**

	Date	Lieux	Nombre de personnes rejoignes	Type d'activité	Nombre d'heures Investies (Préparation et animation)
<b>Rencontre d'étudiants en sociologie de la famille</b>	11 avril 2017	Joliette	n/d*	Présentation de services rapportée aux étudiants de leur classe.	2h00
<b>École de francisation</b>	12 & 15 juin 2017	Joliette	~ 80 étudiants 3 enseignantes	Sensibilisation sur les agressions à caractère sexuel	11h00
<b>Collège Esther Blondin</b>	31 mai 2017	St-Jacques	n/d*	Envoi de documents sur la problématique pour kiosque	0h30
<b>Rencontre d'étudiantes en auxiliaire familial</b>	12 juillet 2017	Joliette	n/d*	Présentation de services rapportée aux étudiants de leur classe.	1h30
<b>Pavillon St-Thomas – Centre jeunesse</b>	30 août 2017	St-Thomas	6 adolescentes 3 intervenantes	Présentation de services	3h00
<b>Maison populaire</b>	3 octobre 2017	Joliette	~ 10 participants 1 stagiaire 1 intervenant	Présentation de services	5h00
<b>Rencontre d'étudiants en sociologie de la famille</b>	12 octobre 2017	Joliette	n/d*	Présentation de services rapportée aux étudiants de leur classe.	2h00
<b>Pavillon l'Envol de Rawdon</b>	8 novembre 2017	Rawdon	~ 40 personnes	Kiosque	3h00
<b>Pavillon Desjardins</b>	10 novembre 2017	St-Gabriel-de-Brandon	~ 20 personnes 1 intervenante	Sensibilisation sur les agressions à caractère sexuel	3h15

<b>Pavillon Montcalm</b>	14 novembre 2017	St-Lin-Laurentides	~ 50 personnes	Kiosque	4h15
<b>École secondaire Thérèse-Martin</b>	22 novembre 2017	Joliette	~ 60 personnes	Kiosque	3h45
<b>Entrevue Radio M103,5</b>	23 novembre 2017	Joliette	n/d	Entrevue radio	1h00
<b>Carrefour Jeunesse Emploi Montcalm</b>	4 décembre 2017	St-Julienne	~ 15 intervenantes et étudiantes	Sensibilisation sur l'hypersexualisation et les agressions à caractère sexuel	7h00
<b>École secondaire l'Érablière</b>	14 décembre 2017	St-Félix-de-Valois	~ 40 personnes 2 enseignants	Sensibilisation sur les agressions à caractère sexuel	2h15
<b>Pavillon Desjardins</b>	19 décembre 2017	St-Gabriel-de-Brandon	~ 20 personnes 1 intervenante	Sensibilisation sur l'hypersexualisation et la culture pornographique	6h30
<b>Pavillon St-Thomas – Centre jeunesse</b>	17 janvier 2018	St-Thomas	8 adolescentes 5 intervenantes	Sensibilisation sur l'exploitation sexuelle	2h45
<b>École de francisation</b>	15 & 16 mars 2018	Joliette	41 élèves 5 enseignantes 2 interprètes	Sensibilisation sur les agressions à caractère sexuel	11h00
<b>Total</b>			+ de 375 personnes* 39 enseignants/ intervenants/ interprètes  + de 414 personnes		<b>69h45</b>

\* Considérant la nature des rencontres étudiantes et leur objectif de présenter le milieu à leur classe, il n'est pas possible de bien évaluer le nombre de personnes rejointes.

**DISTRIBUTION DE MATÉRIEL PROMOTIONNEL**

Chaque année nous recevons plusieurs demandes de nos partenaires pour des dépliants et des cartes d'affaires. Cette année, nous n'avons pas comptabilisé ce que nous avons distribué.

**PAGE FACEBOOK**

[www.facebook.com/calacscoupdecoeur](http://www.facebook.com/calacscoupdecoeur)

Au 31 mars 2018, c'est 399 personnes qui avaient cliqué « *J'aime* » sur la page Facebook du CALACS Coup de Cœur! C'est une façon simple et accessible de garder contact avec nos membres et les personnes intéressées par l'organisme et la problématique.

Nous essayons le plus possible de garder la page active et actuelle, malgré qu'avec le déferlement deS demandes diverses des derniers mois, il a été un peu plus ardu d'être assidue de façon hebdomadaire.

C'est environ 25 heures qui ont été consacrées à la gestion de la page Facebook cette année.

**SITE WEB**

[WWW.CALACSCOUPDECOEUR.COM](http://WWW.CALACSCOUPDECOEUR.COM)

Des heures ont été investies en termes de formations et pour faire la correction du site. De plus, nous nous familiarisons de plus en plus avec ce média et nous apprenons à l'utiliser plus efficacement. Nous avons utilisé le site plusieurs fois pour garder les membres au courant des différentes activités tenues au CALACS ainsi que pour faire différentes annonces.

### COURS D'AUTODÉFENSE

Nous avons offert un cours d'autodéfense pour femmes, les 1<sup>er</sup> et 8 avril 2017. Onze femmes ainsi qu'une intervenante ont participé à ces deux jours de cours. C'est donc un total de 16h00 qui a été investi pour l'autodéfense cette année



Nous avons également entamé des démarches pour l'organisation d'un cours d'autodéfense pour les 28 avril et 5 mai 2018. Un 3h00 a alors été investi dans les contacts, l'organisation ainsi que la publicité pour l'année 2017-2018.

### TABLE JEUNESSE DE LA MATAWINIE

En travaillant en collaboration avec la direction de l'école secondaire Des Montagnes de St-Michel-des-Saints, nous avons reçu l'invitation à participer à une rencontre de la Table de jeunesse de la Matawinie, pour présenter nos services et notre offre au niveau de la prévention, particulièrement en lien avec le programme *Empreinte*. Plusieurs acteurs du secteur jeunesse étaient présents autour de la table. Ce fut une belle opportunité de visibilité pour le CALACS.

### CELLULE DE TRAVAIL SUR LA VIOLENCE, ÉCOLE SECONDAIRE L'ÉRABLIERE

L'école secondaire de l'Érablière à St-Félix-de-Valois faisait partie, encore cette année, des quelques écoles offrant le programme d'éducation à la sexualité en pilote. Comme le nouveau programme *Empreinte* des CALACS répond à plusieurs apprentissages obligatoires, le CALACS Coup de Cœur s'est offert pour animer les contenus en lien avec la violence sexuelle. Pour arrimer chacune des animations en classe et tous les contenus en lien avec l'éducation à la sexualité, deux

rencontres ont eu lieu avec l'école l'Érablière, la Commission scolaire des Samares et la Santé publique pour s'assurer du meilleur continuum au niveau des apprentissages en secondaire 2 et en secondaire 3 et pour s'assurer que tous les apprentissages obligatoires y étaient répondu, par qui et de quelle façon. La représentante de la Commission scolaire est intéressée par *Empreinte* et aimerait bien que nous soyons en mesure de l'offrir dans toutes les écoles du territoire du nord de Lanaudière.

#### **En résumé pour le volet prévention, sensibilisation, promotion**

Organisation et planification des demandes	30h00
<i>Empreinte</i> : Animations et autres tâches	186h15
Animation des ateliers de « <i>Je ne suis pas juste ¼ (un corps), je suis entière!</i> »	80h15
Autres animations et activités de sensibilisation/prévention/présentation de services	69h45
Page Facebook	25h00
Site Web	10h00
Table jeunesse de la Matawinie	3h30
Cellule de travail sur la violence, école secondaire l'Érablière	6h30
Cours d'autodéfense	24h00

**Total des heures investies : 435h15**



VOLET  
REPRÉSENTATION & LUTTE

### **REPRÉSENTATION ET LUTTE**

Comme moteur de changement politique et social, les représentations et la lutte figurent elles aussi au menu quotidien des activités du centre. Nos pratiques de lutte reposent sur une analyse féministe des agressions sexuelles en s'attaquant aux facteurs sociaux qui perpétuent la violence sexuelle. Notre implication dans ce volet se traduit par différentes stratégies: participer aux démarches pouvant défendre les droits des femmes victimes d'agressions sexuelles; animer des conférences de presse; rédiger des articles de journaux; participer à des activités de mobilisation ainsi que rencontrer des autorités publiques, telles que des députés et des représentants des ministères. Il est également important que le CALACS Coup de Cœur soit présent à différentes instances en siégeant à des comités et tables de concertation afin de réfléchir et d'agir collectivement pour l'amélioration des conditions de vie des femmes.

### **COLLECTIVE DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CALACS**



Le Regroupement québécois des CALACS est un lieu significatif pour notre centre puisqu'il permet de poursuivre nos luttes à plus grande échelle, soit au niveau provincial. De plus, cette année, avec toute la vague de dénonciations découlant du #moiaussi, le Regroupement québécois des CALACS a su mettre de l'avant les CALACS, leurs services et leur expertise. Leur travail de lutte, de représentation et de concertation a aidé les CALACS à recevoir de nouvelles sources de financement non récurrent pour les trois prochaines années. Soit dans le cadre de fonds d'urgence, de fonds pour soutenir l'intervention ainsi que par le financement du Secrétariat à la condition féminine pour le déploiement du programme *Empreinte*. La permanence du RQ continuera ses luttes et ses représentations en espérant que ce financement devienne éventuellement récurrent.

Tout comme notre centre, le RQ'CALACS a un mode de fonctionnement en collective. Ce lieu de rencontre est formé d'une représentante administratrice pour chaque CALACS membre. Cette dernière est élue à l'assemblée générale annuelle de l'organisme et entre en fonction dès la clôture de l'assemblée. Le mandat des représentantes administratrices est d'une durée d'un an et est

renouvelable. La collective s'est réunie à quatre reprises cette année, pour un total de six journées de réunions régulières et d'une journée d'assemblée générale annuelle. Il faut également tenir compte du temps investi par la représentante pour la lecture des documents déposés à la collective et du temps de déplacement. En plus de répondre aux exigences administratives, les rencontres de la collective permettent aux participantes d'échanger sur leurs préoccupations communes ainsi que sur les réalités touchant la problématique. Cette année, s'ajoutent aux réunions régulières, trois journées spéciales : une portant sur le nouveau programme de prévention *Empreinte, agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* et deux autres journées offrant une formation sur l'intervention en milieu autochtone. Notre centre n'a été présent qu'à la formation de janvier 2018.

Le Regroupement Québécois des CALACS porte plusieurs dossiers qu'il serait long et ardu à décrire. Leur rapport d'activités annuel est disponible sur le site web [www.rqcalacs.qc.ca](http://www.rqcalacs.qc.ca) dans la section documentation.

### LE COMITÉ ANALYSE DES ENJEUX

Le Comité analyse des enjeux développe l'argumentaire des enjeux reliés aux dossiers du RQCALACS et élabore des prises de position pour ses membres. Il a comme responsabilité d'anticiper les actions et les interventions dans le cadre des dossiers ciblés par le plan d'action annuel, tout en s'assurant de la transversalité des dossiers et l'inclusion des réalités particulières des femmes de la diversité et des femmes autochtones. Les membres du comité provenaient cette année du CALACS de Granby, du CALACS de l'Ouest de l'Île (Montréal), du CALACS Coup de Cœur de Joliette ainsi que d'une travailleuse à la permanence du Regroupement. Le comité s'est rencontré à quatre reprises pour un total de sept jours de réunion.

### **Les Principaux dossiers traités cette année étaient les suivants :**

#### Collaboration entre les CALACS et les CAVAC

Le comité a continué son travail afin d'améliorer la collaboration entre les CALACS et les CAVAC. Un des outils proposés est un dépliant expliquant ce qu'est un CALACS versus un CAVAC, leurs missions, leurs approches ainsi que leurs services respectifs pour les victimes. Un dépliant spécifique pour les victimes d'agressions sexuelles a été créé ainsi qu'un dépliant aux partenaires.

Une ébauche de ces deux dépliants a été présentée à la porte-parole du réseau des CAVAC qui a démontré un intérêt à collaborer sur cet outil. Les deux organismes pourraient donc collaborer en 2018-2019 pour finaliser et distribuer l'outil à leurs membres.

#### Accessibilité des CALACS pour les femmes trans

Un autre dossier porté par le comité concernait l'accessibilité des CALACS pour les femmes trans, qu'il soit question de services d'aide, de prévention et de mobilisation ou, de manière plus générale, d'inclusion dans les organismes. Les travaux ont portés cette année sur les nouveaux cadres juridiques ainsi que sur les barrières systémiques à l'accès des services pour les femmes trans victimes de violence et les enjeux reliés à leur inclusion dans des espaces non-mixtes pour femmes.

Lors de la réunion régulière de la Collective en octobre 2017, un résumé des nouvelles lois provinciale (Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres) et fédérale (Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel) a été présenté par un membre du comité. La discussion portait principalement sur l'impact de ces lois sur les organismes offrant des services aux femmes et sur les droits des personnes trans.

À la réunion régulière de mars 2018, Jade Mathieu, candidate à la maîtrise et intervenante dans un CALACS est venue présenter une recension des écrits sur l'inclusion des femmes trans dans le mouvement féministe qu'elle a réalisé dans le cadre de son mémoire. La présentation a été filmée et partagée aux membres du RQCALACS pour que les équipes de travail et les collectives puissent la regarder et poursuivre leur réflexions à ce sujet. Un questionnaire a aussi été distribué afin d'aider les membres dans leurs réflexions à ce sujet.

Si certains CALACS membres ont affiché publiquement leur volonté d'inclusion des femmes trans; d'autres se questionnent sur leurs capacités à adapter l'intervention féministe aux besoins particuliers des victimes d'agressions sexuelles présentant un parcours non conforme dans le genre. Les besoins en termes de sensibilisation et de formation mais également en termes d'analyse et de partage entre les membres restent donc toujours d'actualité pour le Regroupement.

#### Élections provinciales 2018

Une autre des priorités du Comité était d'outiller les membres en prévision des élections provinciales de 2018. Les membres du comité ont créé une liste de revendications, une ébauche de fiche de préparation pour les rencontres avec les

candidats de leur région ainsi qu'une lettre-type à envoyer aux différents candidats et chefs de parti.

Voilà donc les principaux dossiers qui ont été travaillés cette année au sein du Comité « Analyse des enjeux ». Un climat des plus agréables y régnait, ce qui a été fort propice aux échanges et à la productivité des rencontres.

<b>En résumé pour le RQ'CALACS</b>	
Réunions régulières (6 journées)	54h30
Journées spéciales (2 journées)	15h30
Assemblée générale annuelle (1 journée)	8h00
Comité analyse des enjeux	48h00
<b>Total des heures investies : 126h00</b>	
<i>*Outre les heures de réunions, du temps est également investi pour des lectures et autres tâches liées au contenu des rencontres qu'il est difficile d'évaluer.</i>	

#### TABLE INTERSECTORIELLE EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE

La Table intersectorielle en matière d'agression sexuelle (communément appelée Table VAS) a repris son envol après une longue pause suite à la restructuration du CISSSL. François Savoie est demeuré la personne responsable de cette table compte tenu qu'elle a pour but de regrouper l'ensemble des intervenants directement concernés ou touchés par la problématique des agressions sexuelles et que c'est un de ses dossiers au CISSSL.

Un comité de coordination pour l'organisation et la tenue des rencontres de cette table a été créé et nous en faisons partie (tout comme le CALACS La Chrysalide et le CAVAC). Deux rencontres de la table intersectorielle ont eu lieu cette année. Il fut suggéré lors de la dernière rencontre de mettre sur pied de nouveaux sous-comités qui regrouperont des acteurs-clés pour un volet de l'intervention auprès des victimes. Trois comités issus de cette table ont donc vu le jour : un comité prévention, un comité exploitation sexuelle et un comité justice. Pour chacun des comités, une personne responsable a été désignée. Le travail en sous-comité semble être davantage gagnant et mobilise davantage les intervenants selon

l'expérience vécue dans les comités au niveau de la violence conjugale. Le CALACS Coup de Cœur, de même que le CALACS La Chrysalide s'impliqueront dans chacun des comités. Il faudra donc prévoir, l'an prochain, un plus grand investissement de temps à ces lieux de représentations.

<b>En résumé pour la Table intersectorielle</b>	
2 rencontres du comité de coordination	6h00
1 rencontre de la Table intersectorielle	3h00
Préparation	2h00
<b>Total des heures investies : 11h00</b>	

#### COMITÉ PRÉVENTION

Un sous-comité de la table intersectorielle en matière d'agression sexuelle touchant de la prévention des agressions sexuelles a déjà été présent. Ce comité s'est effrité avec les années. Considérant la conjoncture actuelle, le fait que la problématique de violence sexuelle fait partie de l'actualité et que les cours d'éducation à la sexualité ont été annoncés comme étant obligatoires à partir de l'automne 2018, différents acteurs ont été invités à reformer ce comité qui devient des plus importants. Nous coordonnons ce comité en partenariat avec le CALACS La Chrysalide. Pour l'instant, une seule rencontre a eu lieu pour faire un premier contact auprès des partenaires avec lesquels il semble être pertinent de s'arrimer. Nous avons alors discuté de l'historique du comité et des objectifs du comité pour la prochaine année. Ce qui est ressorti :

- ✓ Recenser les pratiques et les activités actuelles offertes en lien avec la prévention des agressions sexuelles dans les milieux scolaires.
- ✓ Évaluer les pratiques actuelles en faisant ressortir les points forts et les manques à combler.
- ✓ Informer et faciliter le rôle des gestionnaires dans l'intégration des apprentissages en éducation à la sexualité en lien avec les agressions sexuelles.

Nous poursuivrons les travaux l'an prochain.

**En résumé pour le comité prévention des agressions sexuelles**

1 rencontre avec les partenaires	4h00
Préparation et coordination	2h00

**Total des heures investies : 6h00**

### TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LANAUDIÈRE (TCGFL)



«Fondée en 1991, la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL) est un regroupement régional de défense collective des droits. Elle favorise la participation active du

mouvement des femmes de Lanaudière au développement socio-économique de leur région, en vue d'améliorer les conditions de vie et de santé des femmes, et ce, dans une perspective d'égalité entre les sexes» ([www.femmeslanaudiere.org](http://www.femmeslanaudiere.org)).

Le CALACS croit en la force de la concertation, en la vision féministe et au partenariat dans les luttes pour la condition de vie des femmes. C'est pourquoi être membre de la TCGFL est un incontournable pour l'équipe et la collective.

Non seulement nous sommes membres de la TCGFL par solidarité, mais nous nous y retrouvons au niveau de nos valeurs, approches et points de vue. Nous nous y impliquons énormément.

Nous avons d'abord participé à l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 21 juin 2017 au Club de golf de St-Liguori.



*Les membres de la TCGFL lors de l'AGA au Club de golf de St-Liguori  
le 21 juin 2017*

Suite aux vacances estivales, une travailleuse a été présente à une journée de concertation le 5 octobre 2017 où a eu lieu une présentation et des échanges sur les différents programmes et services offerts en santé mentale au Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière. Une consultation a également été faite par rapport à l'avenir de la Coordination québécoise de la Marche Mondiale de femmes. Finalement, un objectif spécifique a été identifié sur lequel les groupes membres travailleront collectivement.

La deuxième journée de concertation eu lieu le 15 février 2018 et les membres ont alors reçu le plan stratégique 2017-2022 de la TCGFL. De plus, des actions collectives ont été identifiées sur lesquelles les groupes membres se mobiliseront au niveau de l'accessibilité des soins de santé mentale dans le réseau de la santé et des services de santé en milieu rural. Une autre consultation sur l'avenir de la Coordination québécoise de la Marche mondiale des femmes et les actions à déployer a été faite. Finalement, un nouveau projet de promotion des fonctions de vie des Lanaudoises a été présenté.

Nous avons également eu l'opportunité de participer à une journée d'étude, de mobilisation, de sensibilisation et d'analyse intitulée « *Lumière sur l'itinérance des femmes* ». Cette rencontre qui a eu lieu le 2 novembre 2017 avait comme objectif de discuter de la problématique de l'itinérance des femmes. Des conférences ont été données pour alimenter les réflexions. Des discussions ont ensuite eu lieu en sous-groupe pour discuter de cette réalité pour finalement revenir en plénière pour identifier les défis communs et prioritaires. Ce fut une journée différente et enrichissante, sur une problématique à laquelle nous pouvons être confrontées mais sur laquelle nous avions rarement eu l'occasion de discuter. Les travaux devraient se poursuivre à la Table dans les prochains mois.

En plus des journées de concertation, nous avons pris la décision cette année de nous impliquer au comité de coordination. Ce comité est l'équivalent du conseil d'administration, c'est lors de ces rencontres que les décisions sur la gestion de la Table sont prises. Nous y recevons également énormément d'information en lien avec la condition de vie des femmes et les dossiers s'y rattachant, et ce, autant dans Lanaudière que dans le Québec dans son ensemble. De plus, la représentante du CALACS siégeant au comité de coordination est également signataire des chèques pour la Table, donc du temps est également investi à cet effet.

**En résumé pour la TCGFL**

Journées de concertation et AGA (3 journées)	22h15
Journée sur l'itinérance des femmes	8h00
Comité de coordination	12h15

**Total des heures investies : 42h30**

TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LANAUDIÈRE (TROCL)

La table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL) est un regroupement d'organismes communautaires autonomes de Lanaudière qui ont comme objectif commun de favoriser les changements sociaux. Elle favorise la concertation et la mobilisation pour bien représenter et défendre le bien de ses membres.

Vu la mission de ce regroupement, il est primordial pour le CALACS d'en rester membre. Nous y retrouvons des groupes aux valeurs et aux convictions semblables aux nôtres. Nous y trouvons d'ailleurs un sentiment d'appartenance bien particulier.

Malheureusement, il a été difficile pour nous d'être actives au sein de la TROCL cette année. Les répercussions que le mouvement #moiaussi a eu sur notre organisme et l'augmentation des demandes de toutes sortes que ce mouvement a apporté ont fait en sorte que nous avons priorisé de répondre à ces demandes particulièrement nombreuses!

Nous avons quand même participé à l'assemblée générale annuelle de juin dernier, ainsi qu'à une demi-journée d'activité régionale. De plus, même si nous n'avons pas été actives, nous nous sommes tenues au courant de ce qui se passait au sein de la TROCL. D'ailleurs nous avons adhéré au plan de mobilisation proposé par la TROCL. Cela implique que nous tenterons du mieux qu'on le peut à participer aux activités de mobilisations. Dans ce cadre, nous avons participé à une journée de grève/fermeture/interruption des services le mercredi 7 février 2018. Sauf pour les quelques engagements déjà pris, nous avons décidé avec la collective de ne pas offrir de services durant cette journée et de ne pas répondre au téléphone. Il s'agissait là pour nous d'une façon de montrer notre appui au mouvement communautaire qui se bat à revendiquer un rehaussement du financement. Nous avons également contribué financièrement en fournissant un montant de 200,00\$ pour le fond de mobilisation.

**En résumé pour la TROCL**

Assemblée générale annuel et activité régionale	8h00
Tâches diverses	2h00

**Total des heures investies : 10h00****En résumé pour le volet représentation**

Regroupement québécois des CALACS	126h00
Table intersectorielle en matière d'agressions sexuelles et comités	17h00
TCGFL	42h30
TROCL	10h00

**Total des heures investies : 195h30**

### **CONCERTATION/PARTENARIAT/LUTTE**

La concertation et le partenariat sont très importants pour nous, c'est pourquoi nous nous impliquons du mieux que l'on peut tout au long de l'année à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires sur des dossiers communs.

### **ACTIVITÉS DE LUTTE**

#### **JOURNÉE D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE FAITE AUX FEMMES 2017 (JACVSFF)**

Le troisième vendredi du mois de septembre de chaque année est consacré à la Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes. Journée particulière pour les nous avons souligné cette soirée bénéfice du 15 thème : « Le vécu invisible de cette soirée se militantisme.



CALACS. Cette année, journée en organisant la septembre 2017 sous le des femmes ». Les détails retrouvent dans la section



#### **12 JOURS D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET 6 DÉCEMBRE (JOURNÉE D'ACTION ET DE COMMÉMORATION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES)**

Depuis plusieurs groupes de d'autres groupes interpellés pas la les douze jours violence faite aux journées, se journée d'action



années, les femmes ainsi que se sentant cause soulignent d'action contre la femmes. Ces clôturant par la et de commémoration contre la violence faite aux femmes, marquant le drame de la Polytechnique se veulent une opportunité de se mobiliser pour continuer nos luttes. Le CALACS n'a pas eu l'occasion de bien souligner ces journées, bien que nous soyons toujours convaincues de leur importance.



## JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LE DROIT DES FEMMES – 8 MARS 2017

Une autre journée par le mouvement des doute la journée du 8 internationale pour le Comme pour les 12 été possible pour le mettre en branle une nous sommes donc matériel promotionnel femmes se présentant retenu pour cette 8 mars était : **faudra**, pour nous avancées dans nos



importante soulignée femmes est sans aucun mars, soit la journée droit de femmes. jours d'action, il n'a pas CALACS cette année de action concrète. Nous contentées de mettre le à la disposition des à nos locaux. Le thème année par le Collectif du **féministes tant qu'il le** rappeler que malgré les luttes, nous ne devons rien prendre pour acquis et que nous devons continuer nos revendications aussi longtemps qu'il le faudra pour arriver à l'égalité femme/homme.

## BAILLEURS DE FONDS

Nous tenons à chaleureusement ceux contribué à notre année. Ce soutien réaliser notre mission l'intervention, la contre les agressions à



remercier et celles qui ont financement cette financier a permis de en lien avec prévention et la lutte caractère sexuel.

### **CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (CISSSL)**

*Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)  
MSSS-Fonds d'urgence*

#### **PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE**

*Véronique Hivon, députée de Joliette*

*Nicolas Marceau, député de Rousseau*

*André Villeneuve, député de Berthier*

#### **AUTRES CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES**

*Gabriel Sainte-Marie, député fédéral de Joliette*

#### **MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE-QUÉBEC**

*Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes*

#### **AUTRES CONTRIBUTIONS**

*Chevaliers de Colomb de Joliette*

*Donateurs privés*

### EN CONCLUSION

Un autre chapitre dans l'histoire du CALACS Coup de Cœur vient de se terminer et nous nous en rappellerons longtemps. Nous avons travaillé fort pour répondre aux priorités décidées en assemblée l'an dernier qui consistaient à intensifier nos recherches de financement, de même que d'accroître notre bassin de militantes et les impliquer davantage dans l'ensemble de nos volets et tout cela à travers les vagues qu'à créer le mouvement #moiaussi.

Suite au dépôt de cinq demandes de projet à différents ministères, nous avons eu la joie d'apprendre que deux de ceux-ci avaient été retenus. De plus, l'implication de six militantes a permis l'organisation et la tenue d'une soirée bénéfice haute en couleurs et en émotions dans le cadre de la Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes.

Nous aurons besoin d'un brin de vacances pour se reposer après cette année débordante et pour affronter de nouveaux défis que l'année 2018-2019 nous réservera. Une équipe renouvelée, avec de nouvelles travailleuses désignées pour les projets ou pour remplacer nos futures mamans qui seront, l'an prochain, bien occupées à prendre soin de leur petit poupon.

*L'équipe et la collective du CALACS Coup de Cœur  
Juin 2018*





# ANNEXES